



**PARLEMENT BRUXELLOIS
BRUSSELS PARLEMENT**

**Compte rendu intégral
des interpellations
et des questions**

**Commission des finances
et des affaires générales,**

**chargée du budget, de la fonction publique,
des relations extérieures, des matières
biculturelles, de l'image de Bruxelles
et de la participation citoyenne**

RÉUNION DU

LUNDI 17 JUILLET 2023

SESSION 2022-2023

**Integraal verslag
van de interpellaties
en de vragen**

**Commissie voor de Financiën
en de Algemene Zaken,**

**belast met de Begroting, het Openbaar
Ambt, de Externe Betrekkingen,
de Biculturele Aangelegenheden, het Imago
van Brussel en de Burgerparticipatie**

VERGADERING VAN

MAANDAG 17 JULI 2023

ZITTING 2022-2023

Sigles et abréviations

PIB - produit intérieur brut

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Commission communautaire française

Siamu - Service d'incendie et d'aide médicale urgente

SPF - service public fédéral

Forem - Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi

Cocom - Commission communautaire commune

PME - petites et moyennes entreprises

STIB - Société de transport intercommunal bruxellois

ONG - organisation non gouvernementale

SNCB - Société nationale des chemins de fer belges

CPAS - centre public d'action sociale

Inami - Institut national d'assurance maladie-invalidité

ONEM - Office national de l'emploi

VDAB - Office flamand de l'emploi et de la formation professionnelle

VGC - Commission communautaire flamande

ULB - Université libre de Bruxelles

Afkortingen en letterwoorden

bbp - bruto binnenlands product

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Franse Gemeenschapscommissie

DBDMH - Brusselse Hoofdstedelijke Dienst voor Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp

FOD - Federale Overheidsdienst

Forem - Waals tewerkstellingsagentschap

GGC - Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie

kmo - kleine en middelgrote ondernemingen

MIVB - Maatschappij voor het Intercommunaal Vervoer te Brussel

ngo - niet-gouvernementele organisatie

NMBS - Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen

OCMW - Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn

Riziv - Rijksinstituut voor Ziekte- en Invaliditeitsverzekering

RVA - Rijksdienst voor Arbeidsvoorziening

VDAB - Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding

VGC - Vlaamse Gemeenschapscommissie

VUB - Vrije Universiteit Brussel

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale
Direction des comptes rendus
Tél. : 02 549 68 00
E-mail : criv@parlement.brussels

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse
www.parlement.brussels

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het
Brussels Hoofdstedelijk Parlement
Directie Verslaggeving
Tel. 02 549 68 00
E-mail criv@parlement.brussels

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op
www.parlement.brussels

SOMMAIRE

Question orale de Mme Nadia El Yousfi 7

à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant les lois anti-LGBTQIA+ et les relations commerciales.

Demande d'explications de M. Gaëtan Van Goidsenhoven 10

à M. Rudi Vervoort, ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du Développement territorial et de la Rénovation urbaine, du Tourisme, de la Promotion de l'image de Bruxelles et du Biculturel d'intérêt régional,

et à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

concernant l'évolution et l'implication du service de participation citoyenne dans les procédures urbanistiques.

Discussion – Orateurs :

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)

M. Alain Maron, ministre

Question orale de Mme Clémentine Barzin 15

à M. Rudi Vervoort, ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du Développement territorial et de la Rénovation urbaine, du Tourisme, de

INHOUD

Mondelinge vraag van mevrouw Nadia El Yousfi 7

aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de handelsbetrekkingen met landen die anti-LGBTQIA+-wetten aannemen.

Vraag om uitleg van de heer Gaëtan Van Goidsenhoven 10

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

en aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende de ontwikkeling en de implicatie van de burgerparticipatiedienst bij stedenbouwkundige procedures.

Bespreking – Sprekers:

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)

De heer Alain Maron, minister

Mondelinge vraag van mevrouw Clémentine Barzin 15

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van

la Promotion de l'image de Bruxelles et du Biculturel d'intérêt régional,

et à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant la campagne de communication « Perfectly Imperfect ».

Demande d'explications de M. Luc Vancauwenberge 19

à M. Sven Gatz, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé des Finances, du Budget, de la Fonction publique, de la Promotion du multilinguisme et de l'Image de Bruxelles,

concernant les 5 % d'économies imposées aux administrations régionales.

Discussion – Orateurs :

M. Luc Vancauwenberge (PTB)

Mme Latifa Aït Baala (MR)

Mme Cieltje Van Achter (N-VA)

M. Juan Benjumea Moreno (Groen)

M. Sven Gatz, ministre

Question orale de M. Christophe Magdalijs 23

à M. Sven Gatz, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé des Finances, du Budget, de la Fonction publique, de la Promotion du multilinguisme et de l'Image de Bruxelles,

concernant l'incidence du relèvement des taux d'intérêt sur la gestion de la dette bruxelloise.

het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

en aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de communicatiecampagne 'Perfectly Imperfect'.

Vraag om uitleg van de heer Luc Vancauwenberge 19

aan de heer Sven Gatz, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Financiën, Begroting, Openbaar Ambt, de Promotie van Meertaligheid en van het Imago van Brussel,

betreffende de besparingsdoelstelling van 5% die de gewestelijke besturen wordt opgelegd.

Bespreking – Sprekers:

De heer Luc Vancauwenberge (PTB)

Mevrouw Latifa Aït Baala (MR)

Mevrouw Cieltje Van Achter (N-VA)

De heer Juan Benjumea Moreno (Groen)

De heer Sven Gatz, minister

Mondelinge vraag van de heer Christophe Magdalijs 23

aan de heer Sven Gatz, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Financiën, Begroting, Openbaar Ambt, de Promotie van Meertaligheid en van het Imago van Brussel,

betreffende de gevolgen van de verhoging van de intrestvoeten voor het beheer van de Brusselse schuld.

Question orale de Mme Delphine Chabbert	27	Mondelinge vraag van mevrouw Delphine Chabbert	27
à M. Sven Gatz, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé des Finances, du Budget, de la Fonction publique, de la Promotion du multilinguisme et de l'Image de Bruxelles,		aan de heer Sven Gatz, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Financiën, Begroting, Openbaar Ambt, de Promotie van Meertaligheid en van het Imago van Brussel,	
concernant le suivi de l'action 9 du plan bruxellois d'inclusion des personnes LGBTQIA+.		betreffende actie 9 van het Plan voor de inclusie van LGBTQIA+-personen.	
Question orale de Mme Françoise De Smedt	29	Mondelinge vraag van mevrouw Françoise De Smedt	29
à M. Rudi Vervoort, ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du Développement territorial et de la Rénovation urbaine, du Tourisme, de la Promotion de l'image de Bruxelles et du Biculturel d'intérêt régional,		aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,	
et à M. Sven Gatz, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé des Finances, du Budget, de la Fonction publique, de la Promotion du multilinguisme et de l'Image de Bruxelles,		en aan de heer Sven Gatz, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Financiën, Begroting, Openbaar Ambt, de Promotie van Meertaligheid en van het Imago van Brussel,	
concernant le musée Belgian Beer World et la rénovation de la Bourse.		betreffende het museum Belgian Beer World en de renovatie van de Beurs.	
Question orale de M. Emmanuel De Bock	33	Mondelinge vraag van de heer Emmanuel De Bock	33
à M. Sven Gatz, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé des Finances, du Budget, de la Fonction publique, de la Promotion du multilinguisme et de l'Image de Bruxelles,		aan de heer Sven Gatz, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Financiën, Begroting, Openbaar Ambt, de Promotie van Meertaligheid en van het Imago van Brussel,	
concernant le ralentissement de l'activité sur le marché immobilier résidentiel et son impact sur les recettes fiscales provenant des droits d'enregistrement.		betreffende de gevolgen van de afkoeling van de woningmarkt voor de inkomsten uit registratierechten.	
Question orale de Mme Clémentine Barzin	36	Mondelinge vraag van mevrouw Clémentine Barzin	36
à M. Sven Gatz, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé des Finances, du Budget, de la Fonction publique,		aan de heer Sven Gatz, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Financiën, Begroting, Openbaar Ambt, de	

de la Promotion du multilinguisme et de l'Image de Bruxelles,

et à M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,

concernant l'augmentation des taxes régionales et communales à charge des entreprises.

Promotie van Meertaligheid en van het Imago van Brussel,

en aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

betreffende de verhoging van gewestelijke en gemeentelijke belastingen ten laste van bedrijven.

1103 Présidence : M. Rachid Madrane, président.

Voorzitterschap: de heer Rachid Madrane, voorzitter.

1105 **QUESTION ORALE DE MME NADIA EL YOUSFI**

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW NADIA EL YOUSFI

1105 à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

1105 concernant les lois anti-LGBTQIA+ et les relations commerciales.

betreffende de handelsbetrekkingen met landen die anti-LGBTQIA+-wetten aannemen.

1107 **Mme Nadia El Yousfi (PS).**- Par cette interpellation, je souhaite attirer votre attention sur une préoccupation majeure liée à la situation des droits de la communauté LGBTQIA+ en Ouganda. Le président ougandais a récemment promulgué une loi considérée comme l'une des plus répressives au monde, suscitant des inquiétudes quant à une violation flagrante des droits humains. En effet, le président Yoweri Museveni a promulgué une loi criminalisant les comportements homosexuels et prévoyant éventuellement la peine de mort pour les personnes reconnues coupables d'homosexualité aggravée.

Mevrouw Nadia El Yousfi (PS) (in het Frans).- In Oeganda werd onlangs een extreem repressieve wet uitgevaardigd tegen homoseksuele handelingen, waarbij in sommige gevallen zelfs de doodstraf mogelijk is. Volgens Human Rights Watch schendt die wet een hele reeks mensenrechten, ook al worden die gegarandeerd door de Oegandese grondwet en door verschillende internationale verdragen die Oeganda getekend heeft.

Het Brussels Gewest moet zich blijven verzetten tegen zulke toestanden. Wat is het standpunt van de regering over de nieuwe Oegandese wet? Welke concrete maatregelen zult u nemen om de strijd te ondersteunen tegen discriminatie en geweld gericht tegen LGBTQIA+-personen in Oeganda?

Welke specifieke maatregelen zult u als staatssecretaris bevoegd voor Buitenlandse Handel nemen om het respect voor mensenrechten en de inclusie van LGBTQIA+-personen te promoten via de handelscontacten met Oeganda? Hoe zien die banden tussen het gewest en Oeganda eruit? Wat voor goederen voeren wij in en uit en welke bedragen gaan daarmee gepaard?

In 2019 organiseerde hub.brussels een economische missie naar Kenia en Oeganda. Staat er een nieuwe missie op de agenda? Zult u bij dergelijke missies onze waarden verdedigen of is uw beweegruiimte op dat vlak beperkt? Hoe komen mensenrechten aan bod tijdens de economische missies?

Kunt u voorbeelden geven die zich sinds uw aantreden hebben voorgedaan, van gevallen waarbij ernstige aantastingen van individuele vrijheden geleid hebben tot een opschorting of vermindering van de handelsrelaties door het Brussels Gewest?

Selon Human Rights Watch, cette loi anti-homosexualité de 2023 viole de nombreux droits fondamentaux pourtant garantis par la Constitution ougandaise et rompt les engagements pris par le gouvernement en tant que signataire de plusieurs accords internationaux en matière de droits humains. En tant que région engagée dans la lutte contre les discriminations et les violences fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, il est crucial pour la Région de Bruxelles-Capitale de réaffirmer son engagement face à de telles situations. La résolution « Zone de liberté pour les personnes LGBTQIA+ », adoptée par la Région bruxelloise, souligne cet engagement.

Dans ce contexte, je souhaiterais vous interroger sur la position de la Région de Bruxelles-Capitale vis-à-vis de cette nouvelle loi ougandaise et sur les mesures concrètes que vous envisagez de prendre pour soutenir la lutte contre la discrimination et les violences envers les personnes LGBTQIA+ en Ouganda. Sans nous ingérer d'aucune manière dans les affaires domestiques ougandaises, nous nous devons néanmoins d'agir en cohérence avec nos principes. Notre Région s'est engagée à lutter contre toutes les formes de préjugés, discriminations et violences fondés sur le sexe, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, comme le souligne la résolution « Zone de liberté pour les personnes LGBTQIA+ ». Dans ce contexte, il est important de réaffirmer cet engagement face à des situations où les droits humains sont incontestablement violés.

Étant donné que la Belgique représente 1,7 % des exportations de l'Ouganda, je souhaiterais vous interroger, en votre qualité de secrétaire d'État chargée du Commerce extérieur, sur les mesures spécifiques que vous comptez prendre pour promouvoir le respect des droits humains et l'égalité et l'inclusion LGBTQIA+ dans les relations commerciales avec l'Ouganda. Plus

spécifiquement, étant donné les liens économiques entre la Belgique et l'Ouganda, notamment en matière d'import-export, pourriez-vous nous informer de la teneur des flux d'échanges commerciaux avec l'Ouganda ?

Quelles sont les importations et exportations de la Région bruxelloise avec l'Ouganda ou des régions ougandaises ? Quels types de bien sont-ils échangés, pour quels montants et dans quels secteurs d'activités économiques ?

À la vue de ces derniers événements, des actions spécifiques seront-elles prises pour utiliser ces relations économiques afin d'encourager le respect des droits humains et de promouvoir l'égalité et l'inclusion LGBTQIA+ en Ouganda ?

En 2019, hub.brussels avait organisé une mission économique au Kenya et en Ouganda. Dans ce contexte, une nouvelle mission est-elle à l'ordre du jour ? Si des initiatives similaires sont entreprises, serait-il envisageable de promouvoir les valeurs d'égalité et de respect des droits humains, en particulier pour la communauté LGBTQIA+, ou votre marge de manœuvre est-elle restreinte ?

Nous savons qu'un volet dédié aux droits humains est introduit dans chaque mission. Concrètement, comment se matérialise-t-il et, surtout, êtes-vous autorisée à l'invoquer dans n'importe quel État qui s'y opposerait ?

Enfin, depuis que vous avez la charge de ce secrétariat d'État ou sous les législatures précédentes, pouvez-vous nous fournir des exemples concrets où des restrictions très graves aux libertés individuelles ont poussé la Région de Bruxelles-Capitale à suspendre ou à amoindrir ses relations commerciales ?

¹¹⁰⁹ **Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.**- Je dispose de plusieurs tableaux à transmettre au secrétariat de la commission. Le premier tableau indique le volume ainsi que l'évolution des exportations et des importations de la Région bruxelloise avec l'Ouganda. Le deuxième tableau indique les principaux produits exportés de la Région bruxelloise vers l'Ouganda :

1. les produits des industries chimiques ou des industries connexes (essentiellement des produits pharmaceutiques) ;
2. les matières textiles et ouvrages en ces matières ;
3. les machines, appareils, matériel électrique et leurs parties.

Enfin, le troisième tableau indique que les principaux produits importés de l'Ouganda vers la Région bruxelloise concernent presque exclusivement les produits du règne végétal.

La Région bruxelloise accorde une grande importance au respect des droits humains et à la promotion de l'égalité et de l'inclusion LGBTQIA+. Dans le cadre de ses relations économiques avec différents pays, elle s'efforce de jouer un rôle positif en

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans).- *De voornaamste exportproducten van het Brussels Gewest naar Oeganda zijn chemische producten, textiel, elektrische toestellen en dergelijke. De import uit Oeganda bestaat bijna uitsluitend uit plantaardige producten. Ik bezorg het commissiesecretariaat tabellen met cijfers.*

Het Brussels Gewest hecht veel belang aan mensenrechten en aan de promotie van gelijkheid en inclusie van LGBTQIA+-personen. In het kader van de economische relaties met andere landen probeert het op dat vlak een positieve rol te spelen. Bij economische missies gaat er steevast aandacht naar die kwestie.

In het geval van Oeganda is het Brussels Gewest echter een heel kleine handelspartner. Het sluit zich dan ook aan bij de standpunten van België en de Europese Unie, die nog geen economische maatregelen genomen hebben tegen Oeganda.

Oeganda komt ook niet ter sprake in het actieplan voor 2023 van hub.brussels. Bij economische missies probeert hub.brussels de Brusselse deelnemers steeds bewust te maken van de situatie op het vlak van mensenrechten in de bezochte landen. Ter plaatse

encourageant le respect des droits humains et en promouvant l'égalité et l'inclusion.

C'est pour cette raison que hub.brussels intègre dans ses missions économiques un volet dédié aux droits humains et/ou un volet visant à promouvoir l'entrepreneuriat de publics défavorisés comme levier d'impact social.

Toutefois, pour ce qui est des relations économiques, la Région bruxelloise n'est que le 61e client de l'Ouganda et s'aligne à la position de la Belgique et de l'Union européenne qui n'ont pas (encore) pris des mesures économiques en lien avec cet État.

Hub.brussels n'a pas prévu d'action en Ouganda dans son plan d'action 2023. En général, dans le cadre des missions économiques, hub.brussels s'efforce de sensibiliser les participants bruxellois aux réalités des pays visités, en mettant l'accent sur les aspects liés aux droits humains et l'égalité des chances, y compris pour la communauté LGBTQIA+. En outre, hub.brussels a à cœur d'organiser des séminaires sur place, au cours desquels ces questions sensibles sont abordées avec les entrepreneurs et les acteurs locaux.

¹¹¹¹ Nous cherchons ainsi à mobiliser la société civile sur place pour favoriser le dialogue et la prise de conscience des droits humains.

Cependant, il est important de souligner que hub.brussels ne néglige pas le cadre législatif local et que les thématiques abordées sont concertées avec les ambassades belges sur place. Notre priorité est de garantir la sécurité et la protection des entrepreneurs bruxellois ainsi que des agents publics qui participent à ces missions.

En ce qui concerne la suspension des relations commerciales due aux limitations graves des libertés individuelles, lors de cette législature et de la précédente, le Parlement bruxellois a adopté une résolution « visant à dénoncer les violences et visant à tout mettre en œuvre pour faire respecter le droit international et permettre une paix entre Palestiniens et Israéliens » dans laquelle il demande au gouvernement bruxellois « de suspendre les missions économiques régionales en Israël tant que les actions militaires menées par l'armée israélienne se poursuivent ».

Hub.brussels considère les relations et les missions économiques comme un véhicule de valeurs démocratiques et n'est dès lors pas favorable à la suspension ou la réduction de ses actions commerciales tant qu'elles ne mettent pas en danger les entrepreneurs et les agents qui y participent.

¹¹¹³ **Mme Nadia El Yousfi (PS).**- L'exercice de ces missions en tant que véhicules des valeurs démocratiques est vraiment essentiel. Vous avez rappelé la place de la Région bruxelloise par rapport à d'autres face à l'Ouganda. Il est évidemment difficile de faire pencher la balance si elle s'y prend seule.

Mais le débat que nous avons eu régulièrement dans cette commission avec M. Pascal Smet, et j'espère avec vous dorénavant, à propos de nos relations économiques au niveau

worden ook gevoelige thema's aangekaart met plaatselijke ondernemers.

Hub.brussels houdt zich wel aan de plaatselijke wetgeving en overlegt over de thema's die het wil aankaarten met de Belgische ambassade. We willen immers ook de veiligheid en bescherming van de Brusselse deelnemers aan de missies garanderen.

Wat de eventuele opschorting van handelsrelaties betreft, kan ik alleen verwijzen naar de resolutie waarin het parlement de regering opgeroepen heeft om alle economische missies naar Israël op te schorten zolang die staat de mensenrechten van de Palestijnse bevolking schendt.

Hub.brussels is geen voorstander van een opschorting of vermindering van handelsrelaties, omdat die net bevorderlijk zijn om democratische waarden te verspreiden.

Mevrouw Nadia El Yousfi (PS) (in het Frans).- *De missies zijn inderdaad essentieel voor de verspreiding van democratische waarden. Het is bovendien moeilijk voor het Brussels Gewest om op eigen houtje een land als Oeganda tot inzicht te brengen. Toch moeten we onze waarden blijven verdedigen. Ik verzoek u dan ook om deze kwestie aan te kaarten bij andere overheden, met inbegrip van de Europese Unie, en te pleiten voor eensgezinde maatregelen.*

international, me semble fondamental quant à la façon d'appliquer nos valeurs de respect des droits de l'homme, tout en préservant les relations commerciales. Ici, nous parlions des droits des LGBTQIA+, mais d'autres manquements graves aux droits humains existent dans d'autres États ; par exemple en Israël, comme vous l'avez expliqué.

Cet exercice n'est pas évident, nous nous en rendons compte, et notre Région seule aura peu de poids. Toutefois, elle peut être le lieu où mener cette réflexion sur le respect de nos valeurs universelles, et je vous invite à passer le message aux autres niveaux de pouvoir et au niveau européen également, afin de mener une action cohérente. Faute de quoi, nous resterons en lien avec ces pays qui ne respectent pas ces valeurs universelles.

- *L'incident est clos.*

DEMANDE D'EXPLICATIONS DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

à M. Rudi Vervoort, ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du Développement territorial et de la Rénovation urbaine, du Tourisme, de la Promotion de l'image de Bruxelles et du Biculturel d'intérêt régional,

et à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

concernant l'évolution et l'implication du service de participation citoyenne dans les procédures urbanistiques.

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- L'importance de la participation citoyenne concernant l'aménagement du territoire et l'urbanisme n'est plus à démontrer. On peut le constater à chaque projet urbanistique d'envergure, tels que les plans d'aménagement directeurs et les contrats de rénovation urbaine : les citoyens demandent à être entendus et à ce que leurs craintes soient prises en considération, ainsi que leurs besoins et leurs aspirations.

C'est dans cette optique qu'a été créé au sein de perspective.brussels, il y a deux ans, un Service de la participation. Ce dernier a pour objectif « d'offrir aux citoyens bruxellois des moyens pour stimuler et renforcer leur participation dans le cadre des développements de projets et de politiques publiques en Région bruxelloise ». Malgré tout, nombre d'habitants continuent de se plaindre de ne pas être suffisamment entendus. Il semble donc qu'en dépit de la création de ce service, il y ait des corrections à apporter dans le processus participatif.

À ce propos, perspective.brussels a lancé fin juin un appel d'offres pour « soutenir la participation citoyenne en Région

- *Het incident is gesloten.*

VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

en aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende de ontwikkeling en de implicatie van de burgerparticipatiedienst bij stedenbouwkundige procedures.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) *(in het Frans).*- *Burgerparticipatie is erg belangrijk in stedenbouw. Bij elk groot project merk je dat de burgers gehoord willen worden en dat ze vragen om met hun bekommernissen en behoeften rekening te houden.*

Daarom creëerde perspective.brussels twee jaar geleden een dienst voor Participatie, die de burgerparticipatie moet verbeteren. Veel burgers blijven echter klagen dat ze niet voldoende gehoord worden en perspective.brussels deed eind juni dan ook een projectoproep voor projecten die de burgerparticipatie ondersteunen.

Het streeft onder meer naar een aankoopcentrale voor besturen die nu openbare aanbestedingen moeten uitschrijven voor bepaalde aspecten van het participatieproces. Het gaat meer bepaald om een lijst van geselecteerde dienstverleners waarop die besturen zonder aanbesteding een beroep kunnen doen.

bruxelloise ». Le but est de permettre aux porteurs de projet de trouver rapidement un appui extérieur de qualité pour les soutenir dans leurs initiatives en la matière. En effet, ce processus requiert des compétences précises et une certaine expertise. Perspective.brussels prévoit donc le lancement d'une centrale de marchés visant à « faciliter les démarches de marchés publics que les porteurs de processus participatifs, qu'il s'agisse des administrations locales ou régionales, sont amenés à lancer ». Il s'agira d'un catalogue rassemblant divers prestataires présélectionnés auxquels il sera possible de faire appel. La centrale remplira six missions relatives aux différentes étapes du processus participatif, comme la mission globale de conception, la mise en œuvre, l'accompagnement et l'évaluation des processus participatifs ou encore la mobilisation et le recrutement des publics.

¹¹²¹ Cette centrale sera coordonnée par perspective.brussels durant une période de quatre ans et pour un budget de 4 millions d'euros. J'aimerais donc faire le point avec vous sur ce Service de la participation dans le cadre des projets urbanistiques.

Tout d'abord, quel bilan tirez-vous des premières années de fonctionnement de ce service dans la prise en considération des opinions et des besoins des citoyens dans les décisions urbanistiques ? Quels sont les points à améliorer en la matière et que proposez-vous pour y remédier ? Une évaluation du travail du Service de la participation a-t-elle été réalisée et si oui, pourriez-vous nous en communiquer les résultats ?

Quels sont les défis actuels auxquels le Service de la participation est confronté au niveau des procédures urbanistiques ? Dans quelle mesure ce service est-il impliqué dans ces procédures ? Est-ce systématique ou à la demande ?

Comment le projet de centrale de marchés se déroule-t-il concrètement ? Les porteurs de projet y ont-ils facilement accès ? Quels sont les critères retenus pour sélectionner les prestataires de la centrale de marchés ?

Sur quelle base le budget de 4 millions d'euros a-t-il été calculé et que recouvre-t-il exactement comme dépenses ?

D'autres initiatives sont-elles à l'étude pour renforcer la participation citoyenne dans les procédures urbanistiques ? Si oui, pourriez-vous nous les détailler ?

¹¹²³ **M. Alain Maron, ministre.**- Votre question était adressée prioritairement au ministre-président dans le cadre de sa compétence du développement territorial, puisque vous y visez spécifiquement l'amélioration de la participation dans les projets urbanistiques d'envergure, comme les plans d'aménagement directeur et les contrats de rénovation urbaine. Elle m'est également adressée dans la mesure où vous interrogez surtout l'avancée du Service de la participation qui est sous ma tutelle, dans le cadre de ma compétence relative à la démocratie participative. J'ai donc le plaisir de vous répondre.

Perspective.brussels zou die centrale beheren gedurende vier jaar, met een budget van 4 miljoen euro.

Hoe schat u de verwezenlijkingen van de dienst voor Participatie tot nu toe in? Welke verbeterpunten zijn er en welke oplossingen stelt u voor? Is er een evaluatie van de dienst en kunt u ons die bezorgen?

Voor welke uitdagingen staat de dienst wat de stedenbouwkundige procedures betreft? Hoe sterk is de dienst betrokken bij die procedures?

Hoe verloopt het project voor een aankoopcentrale? Hebben de besturen daar gemakkelijk toegang toe? Volgens welke criteria worden de dienstverleners geselecteerd?

Hoe werd het bedrag van 4 miljoen euro berekend en welke uitgaven moet dat bedrag dekken?

Welke andere initiatieven overweegt u om de burgerparticipatie in stedenbouwkundige procedures te verhogen?

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- *De dienst voor Participatie houdt zich bezig met burgerparticipatie in alle domeinen, niet enkel ruimtelijke ordening en stedenbouw. De dienst is nog in opbouw en heeft niet als opdracht de procedures van perspective.brussels of urban.brussels te evalueren. Je moet de dienst eerder bekijken als een toolbox waarop administraties, verenigingen en burgers een beroep kunnen doen.*

De referente van de dienst heeft een visienota gepubliceerd, die sinds januari online staat. Daarin werkt ze een blik op het belang van burgerparticipatie, overloopt ze de behoeften op dat vlak en

D'abord, je rappelle que le Service de la participation n'est pas dédié aux matières de l'aménagement du territoire ou de l'urbanisme. Au contraire, notre volonté est de développer la participation dans toutes les matières. Par rapport à vos questions sur ce volet urbanistique, je précise que le Service de la participation, qui est en construction, ne se focalise pas sur ces procédures menées par perspective.brussels ou urban.brussels et n'a pas été mandaté pour en effectuer une évaluation ou un bilan. Il est disponible pour le faire, mais je ne peux pas le forcer à s'occuper de matières spécifiques. Le Service de la participation, c'est une boîte à outils qui est disponible pour les administrations, les associations et les citoyens.

Je vais me concentrer sur l'évolution du Service de la participation de manière plus générale. Sa référente, en place depuis deux ans, a produit une note de vision qui est publique et accessible en ligne depuis janvier. Cette note est construite en trois parties et porte un regard sur les enjeux spécifiques de la démocratie participative à Bruxelles, dresse un diagnostic des besoins relayés par les acteurs bruxellois de la participation, et, en réponse à ces besoins, elle propose un plan de déploiement du Service de la participation pour les années 2023 et 2024.

Parmi les outils qu'il est prévu de mettre à disposition des porteurs de processus participatifs, il existe une centrale de marchés à destination des administrations régionales, communales et des collectifs citoyens. Cette centrale de marchés permettra de faire, de manière rapide, accompagnée et avec un gage de qualité, appel à des prestataires sélectionnés par le Service de la participation sur la base d'un large marché public. La centrale de la participation comprendra six lots, correspondant aux différentes étapes potentielles d'un processus participatif et aux métiers les plus couramment sollicités qui s'y réfèrent. Ces lots portent sur la conception des processus participatifs, l'aide au déploiement d'un processus participatif, l'animation de réunions, la mobilisation des publics dans leur diversité, le recrutement des participants ainsi qu'à la communication, l'évaluation et l'appui au devoir de suite, fondamental dans tout processus participatif digne de ce nom.

¹¹²⁵ Elle s'étalera sur quatre ans pour une utilisation globale de 4 millions d'euros. Il s'agit toutefois d'un chiffre théorique qui peut être adapté.

Rappelons que ce n'est pas un budget à charge du service, puisque ce sont les porteurs de projets qui rémunèrent les prestataires. Ils font appel au marché de stock et à cette centrale de marché, mais c'est bel et bien l'administration régionale, communale, l'association ou le collectif qui rémunère les prestataires sélectionnés.

La sélection des prestataires de la centrale de marché se fera sur la base de trois critères : une note méthodologique à hauteur de 50 %, le prix à hauteur de 40 % et la responsabilité sociale et écologique à hauteur de 10 %.

Le critère prépondérant de la méthodologie couvre la compréhension des enjeux théoriques et pratiques de

stelt ze een plan voor de ontplooiing van de dienst in 2023 en 2024 voor.

Een van de middelen die we ter beschikking willen stellen van organisaties die participatieprocessen organiseren (gewestelijke en gemeentelijke administraties, burgercollectieven), is een aankoopcentrale die hen in staat moet stellen snel een beroep te doen op dienstverleners die vooraf geselecteerd zijn via een grote openbare aanbesteding. Die dienstverleners zullen actief zijn in zes domeinen: vormgeving van participatieve processen, hulp bij de ontplooiing ervan, leiden van vergaderingen, mobilisatie van het publiek, rekrutering van deelnemers en follow-up (communicatie en evaluatie).

De aankoopcentrale zal vier jaar lopen en over een bedrag van 4 miljoen euro beschikken. Dat geld komt niet van de dienst zelf, het is wat de organisatoren van participatieve processen betalen aan de dienstverleners.

De selectie van de dienstverleners gebeurt volgens drie criteria: methodologie (50%), prijs (40%) en sociale en ecologische verantwoordelijkheid (10%).

Met het methodologische criterium wordt bedoeld dat de dienstverlener de theoretische en praktische aspecten van de burgerparticipatie moet beheersen, rekening moet houden met de Brusselse eigenheid, inclusief moet zijn tegenover bevolkingsgroepen die minder geneigd zijn om aan de participatie deel te nemen, flexibel, vernieuwend en creatief te werk moet gaan en moet zorgen voor indicatoren om het succes te meten en verbeterpunten aan te geven.

la participation citoyenne de la démocratie participative délibérative, la prise en considération des singularités de la Région, notamment la multiplicité des acteurs, leurs compétences, la question linguistique au sens large, l'intelligence collective et l'inclusion, avec une attention particulière accordée à l'inclusion des publics éloignés de la participation dans la mobilisation et l'animation, la planification et la flexibilité, l'innovation et la créativité, le design de dispositif participatif, la qualité et la variété des méthodes, le déploiement de techniques innovantes en matière d'intelligence collective faisant preuve d'adaptabilité et de créativité, et enfin un critère d'évaluation et de regard critique sur un projet, d'identification d'indicateurs de réussite et, le cas échéant, d'adaptation nécessaire.

Un autre élément du travail du service est le comité d'experts qui l'accompagne et dont la composition a été validée par le gouvernement. Ce comité compte sept membres, dont trois académiques : Émilie Van Haute, professeure et présidente du département de sciences politiques à l'ULB, Jehan Bottin, assistant chercheur en sciences politiques et sociales au sein de l'École des sciences sociales et politiques de l'UCL, et Dave Sinardet, professeur de sciences politiques à la VUB.

Le comité comprend également un expert en évaluation démocratique en la personne de Ben Eersels, coordinateur du G1000, un représentant social en pauvreté mandaté par la Fédération des services sociaux, de même que des représentants des administrations publiques régionales, une personne mandatée par Brulocalis et une autre mandatée par equal.brussels.

¹¹²⁷ Ici aussi, nous avons voulu mettre, dans nos réflexions, l'accent sur l'enjeu de l'accessibilité des citoyens d'habitude éloignés de ces processus afin qu'ils puissent bénéficier, eux aussi, des procédures mises en œuvre.

Un autre volet de l'avancement du service concerne l'inventaire des initiatives de participation citoyenne en cours sur le territoire bruxellois, lequel est en construction depuis décembre 2022. Le service a d'abord organisé des entretiens auprès des dix-neuf communes bruxelloises et des administrations régionales. Une cartographie sera disponible dès la mise en ligne de la plateforme.

S'agissant de cette plateforme, un marché public d'analyse fonctionnelle a été attribué en début d'année pour définir les besoins, balises et fonctionnalités techniques nécessaires, ainsi que les besoins et les profils des futurs utilisateurs, notamment sur la base d'entretiens. Le travail de définition des fonctionnalités est en cours pour articuler au mieux les principaux pans du site tels que les outils, l'inventaire des initiatives et le recensement des facilitateurs dans le domaine.

Quant à la boîte à outils, le service est occupé à définir son cadrage général et à travailler sur sa future scénarisation. Elle mettra à disposition, dans un format accessible et attractif, les connaissances en matière d'organisation de la participation publique et proposera des solutions concrètes en évitant de

Een comité van experts, waarvan de samenstelling werd bekrachtigd door de regering, begeleidt de dienst. Het bestaat uit zeven leden: drie academici, de coördinator van G1000, een armoede-expert, een vertegenwoordiger van Brulocalis en een vertegenwoordiger van equal.brussels.

De dienst werkt sinds december 2022 aan een inventaris van de bestaande participatieve processen. Begin dit jaar werd via een aanbesteding opdracht gegeven voor een studie over de technische functionaliteiten die nodig zijn voor participatieve processen en over het profiel en de behoeften van de toekomstige gebruikers.

De dienst zal op termijn alle kennis over de organisatie van participatieve processen ter beschikking stellen op een toegankelijke en aantrekkelijke manier en zal ook concrete oplossingen voorstellen. Zo wil de dienst de kwaliteit van de participatieve processen verbeteren en de vormgeving ervan beter op elkaar afstemmen. Een gewestelijk handvest ter zake moet de referentie worden.

Volgens het ontplooiingsplan moet de dienst al dit jaar twee grote proefprojecten begeleiden op het vlak van ruimtelijke ordening: de Burgerraad voor het Klimaat en de herziening van het Gewestelijk Bestemmingsplan door perspective.brussels. Op basis van die ervaringen kan de dienst voor Participatie zijn capaciteit in 2024 uitbreiden, maar het is nog te vroeg om daarover al vaststellingen te doen.

simplifier ou de standardiser à outrance. Elle contribuera à améliorer la qualité des initiatives de participation citoyenne ainsi qu'à harmoniser le vocabulaire et à créer un référentiel commun en Région bruxelloise. La production d'une charte régionale de participation permettra d'obtenir un tel référentiel et un espace de discussion pour faire exister une communauté d'acteurs et faire émerger des besoins communs.

Le développement territorial n'est toutefois pas en reste au sein du Service de la participation. Ainsi, le plan de déploiement du service précise que ce dernier accompagne déjà cette année deux grands projets pilotes. Le choix s'est posé sur l'Assemblée citoyenne pour le climat, compte tenu de son caractère particulièrement innovant, et sur le volet participatif du projet de révision du plan régional d'affectation du sol porté par perspective.brussels.

Ces deux projets pilotes permettront d'analyser les ressources nécessaires et spécifiques à proposer aux administrations dans le cadre de l'accompagnement d'un projet par le Service de la participation et, par la suite, d'augmenter progressivement sa capacité de suivi en 2024. Ces projets étant en cours, il est prématuré d'en dresser des constats.

¹¹²⁹ En outre, le ministre-président me confirme que, conformément à la déclaration de politique régionale, la dernière réforme du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat) fait l'objet d'une évaluation circonstanciée par l'opérateur CityTools. Le volet urbanistique de l'évaluation est consultable sur le site d'urban.brussels, et le volet relatif à la planification territoriale est en voie de finalisation. À cet égard, les processus participatifs ont été examinés et évalués.

Par ailleurs, dans la réforme du Cobat portée par le ministre-président sous la précédente législature, les plans d'aménagement directeurs sont les premiers instruments à portée réglementaire ayant intégré en amont, soit avant la première lecture, une phase préalable obligatoire d'information et de participation et du public concerné par ces plans. Ce processus fera l'objet d'une évaluation.

En conclusion, vous aurez remarqué que le Service de la participation avance dans son développement. Un temps de consultation et de coconstruction avec les porteurs de projets est, certes, nécessaire pour faire parfaitement coïncider son action avec les besoins du terrain. En vitesse de croisière, il apportera toute son expertise, en complément des actions menées par la Région bruxelloise en matière de participation.

¹¹³¹ **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).** - Hormis dans sa dernière partie, votre exposé ne répond pas à mes questions précises. Vous qualifiez le Service de la participation, sous votre tutelle, de boîte à outils. J'aurais dû m'adresser au plombier plutôt qu'à cette dernière.

Des projets ont effectivement été lancés, en lien avec le plan régional d'affectation du sol ou le Code bruxellois de l'aménagement du territoire, mais les questions posées me

De laatste hervorming van het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening wordt uitgebreid geëvalueerd door CityTools. Het stedenbouwkundige deel van de evaluatie staat op de website van urban.brussels. Het deel over de ruimtelijke planning is bijna klaar. Daarbij werden ook de participatieve processen geëvalueerd.

Overigens zijn de richtplannen van aanleg de eerste regelgevende instrumenten waarvoor een participatief proces werd ingevoerd dat voorafgaat aan de eerste lezing.

De dienst voor Participatie is in volle ontwikkeling. Voldoende overleg met de organisatoren van participatieve processen zal nodig zijn om de werking van de dienst helemaal af te stemmen op de behoeften, maar op termijn zal de dienst een aanzienlijke expertise ter beschikking stellen.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans). - *U noemt de dienst voor Participatie een toolbox. Dan kunnen we beter een loodgieter zoeken. De verwachtingen van de burgers zijn erg groot en uw antwoord blijft mij wat te vaag.*

- Het incident is gesloten.

paraissaient légitimes, eu égard à l'attente très forte des citoyens d'être impliqués et consultés sur le modèle de ville développé, les grands projets en particulier. À ce stade, je reste sur ma faim, car j'aurais aimé savoir si une évaluation des dispositifs avait été réalisée.

- *L'incident est clos.*

1135 **QUESTION ORALE DE MME CLÉMENTINE BARZIN**

1135 **à M. Rudi Vervoort, ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du Développement territorial et de la Rénovation urbaine, du Tourisme, de la Promotion de l'image de Bruxelles et du Biculturel d'intérêt régional,**

1135 **et à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,**

1135 **concernant la campagne de communication « Perfectly Imperfect ».**

1137 **Mme Clémentine Barzin (MR).** - À la mi-juin, le gouvernement annonçait la campagne « Brussels, Perfectly Imperfect » dans le cadre du Brussels Urban Summit. À cette fin, il a été fait appel à l'agence Résonance, basée dans plusieurs villes internationales. Le coût de la définition de ce slogan s'élève à 600.000 euros. Chaque année, 600.000 euros devraient ensuite être affectés à la stratégie de marketing urbain.

Quelle a été la procédure de désignation de l'agence de communication ? Quels critères ont-ils été fixés ?

Sur la base de leur connaissance de Bruxelles et de leurs connexions à l'international, des agences belges et bruxelloises ont-elles posé leur candidature ?

À quels outils de tourisme et de commerce extérieur ce slogan sera-t-il associé en 2023 ?

Quels sont les objectifs de la Région en matière de visites professionnelles et de loisirs supplémentaires, ainsi que de présence d'expatriés liés à cette campagne ?

Quels seront les déclinaisons et les développements de cette campagne au cours des prochaines années justifiant la reconduction du budget de 600.000 euros ?

Quelle est la durée du contrat avec l'agence Résonance ?

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW CLÉMENTINE BARZIN

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

en aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de communicatiecampagne 'Perfectly Imperfect'.

Mevrouw Clémentine Barzin (MR) (*in het Frans*). - Medio juni kondigde de regering de campagne 'Brussels, Perfectly Imperfect' aan, in het kader van de Brussels Urban Summit. Ze deed daarvoor een beroep op het internationale agentschap Résonance. Het kostte 600.000 euro om de slogan te bedenken en de bijhorende campagnes zouden jaarlijks nog eens 600.000 euro kosten.

Volgens welke procedure en welke criteria werd het agentschap geselecteerd? Waren er ook Brusselse of Belgische kandidaten?

Waar zal de slogan te zien zijn in 2023? Hoe zal de campagne de komende jaren voortgezet worden? Hoelang loopt het contract met Résonance?

Wat zijn de doelstellingen qua aantal bijkomende bezoeken?

Wat was het totale budget van de Brussels Urban Summit?

Quels ont été le budget de communication et le budget total de l'ensemble du Brussels Urban Summit qui s'est déroulé en juin à Bruxelles ?

¹¹³⁹ **Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.**- En 2021, le gouvernement a lancé un programme inédit de marketing urbain en vue d'affirmer la position de notre Région sur la scène internationale comme une destination unique et d'en assurer une promotion cohérente.

Les grandes villes se font concurrence pour attirer des investisseurs et des entreprises, se positionner à l'international, dans le domaine de la recherche, du tourisme, etc. Le développement de ces secteurs revêt donc un intérêt vital, car il permet de créer suffisamment d'emplois dans notre ville, de soutenir l'horeca et les commerces et de déployer pleinement la dynamique internationale de Bruxelles.

La nécessité de miser sur ces secteurs a encore été exacerbée par des événements tels que la crise du Covid-19 - qui a suspendu le développement d'un large plan de mobilité international - ou le Brexit - qui a intensifié la compétition entre les villes désireuses d'attirer les entreprises et institutions qui quittaient Londres.

Il s'agit donc de mettre en lumière les caractéristiques de Bruxelles pour obtenir un effet de levier maximal. Cette stratégie a déjà été mise en œuvre avec succès par de nombreuses autres villes comme Amsterdam, Berlin ou New York (pensons à la campagne « I love NY »).

Conformément à l'accord de gouvernement, il s'agit d'élaborer une politique de marketing urbain forte et intégrée, qui ne se limiterait pas à attirer des investisseurs étrangers et des touristes, mais soutiendrait une stratégie commune et transversale de promotion du rayonnement international de la Région bruxelloise dans tous les domaines de compétence concernés.

La marque « Perfectly Imperfect » désigne Bruxelles comme un pôle international et créatif, tout en soulignant le caractère ouvert et social d'une ville où chacun peut être lui-même. Je vous invite à découvrir davantage cette marque sur le site internationalbrand.brussels.

¹¹⁴¹ Après approbation par le gouvernement, le 7 juillet 2022, de la phase 1 consacrée au développement de la stratégie et du narratif, une phase 2 consacrée à l'identité visuelle a été approuvée le 26 janvier 2023. Le gouvernement a ensuite adopté, en juin 2023, l'implémentation et la gestion de la marque.

Le marché public publié en juin 2022 en vue d'effectuer la deuxième partie de la mission de marketing urbain consacrée à l'implémentation, la gouvernance, l'éducation des parties prenantes et la création d'une identité visuelle a pris la forme d'une procédure ouverte européenne.

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans).- *In 2021 startte de regering met een ongezien citymarketingprogramma om Brussel internationaal op de kaart te zetten als een unieke bestemming. Er woedt enorm veel concurrentie tussen grote steden om toeristen, ondernemingen, onderzoekers enzovoort aan te trekken. Het gaat immers om sectoren die veel banen opleveren en de economie draaiende houden. Citymarketing speelt daarbij een belangrijke rol. Door de coronacrisis, Brexit enzovoort is de concurrentie trouwens nog toegenomen. Steden als Berlijn of New York hebben al citymarketingcampagnes gevoerd die veel succes kenden.*

Het merk 'Perfectly Imperfect' promoot Brussel als een internationaal en creatief centrum met een open en sociaal karakter. Meer informatie vindt u op internationalbrand.brussels.

In juli 2022 keurde de regering een eerste fase goed, namelijk de ontwikkeling van de strategie en het narratief. In januari 2023 volgde de tweede fase: de ontwikkeling van de visuele identiteit, en in juni 2023 de derde fase: de invoering van het merk.

De openbare aanbesteding van juni 2022 had de vorm van een open Europese procedure. De technische criteria betroffen een lijst met referenties, de drietaligheid van de projectleiders en hun bereidheid om in levenden lijve te vergaderen in de kantoren van visit.brussels, en de garantie dat een projectleider zou worden aangeduid die binnen de 24 uur kan reageren op vragen van visit.brussels.

Les critères de capacité technique pour sélectionner l'agence ont été les suivants :

- la présentation d'une liste de références ;
- l'engagement sur le trilinguisme du ou des chargés de projet qui assureront le lien avec visit.brussels, ainsi que l'engagement du ou des chargés de projet à participer physiquement à des réunions dans les bureaux de visit.brussels ;
- la garantie de l'attribution d'un account/project manager pouvant réagir aux questions posées par visit.brussels dans un délai de 24 heures.

Vous avez demandé si des agences belges et bruxelloises avaient posé leur candidature. En effet, une autre agence bruxelloise s'est portée candidate pour cette deuxième mission.

Quant à « Perfectly Imperfect », ce n'est ni un slogan ni une campagne, mais le nom de la direction créative et artistique associée à la marque territoriale Brussels, qui n'est pas vouée à être utilisée comme un slogan. Nous préférons parler de marque dans son ensemble.

La marque Brussels présente des valeurs et des messages-clés destinés à apparaître et à être véhiculés lors des actions, initiatives et événements destinés à un public international et regroupant plusieurs organismes d'intérêt public ou acteurs du territoire. Des salons internationaux, campagnes de communication, missions de développement économique ou touristique peuvent être concernés.

¹¹⁴³ Voici quelques exemples de mise en œuvre de ce marketing urbain lors d'activités internationales en 2023 :

- le stand bruxellois au Marché international des professionnels de l'immobilier en mars 2023 ;
- durant le Brussels Urban Summit, en juin 2023, l'« urban lounge » a porté les couleurs du nouveau marketing urbain ;
- la boutique éphémère de promotion des produits bruxellois a ouvert à Londres en juillet 2023 ;
- les Brussels Days en septembre 2023 à Madrid et à Barcelone, y compris l'ouverture d'une « Brussels House » à Barcelone qui portera également l'identité de la marque. Les prochaines éditions de ces journées suivront les codes du nouveau marketing urbain.

Quant aux objectifs de la Région au niveau des visites professionnelles et de loisir supplémentaires, je répète qu'il ne s'agit pas d'une campagne, mais d'une stratégie globale de marque pour promouvoir Bruxelles à l'international, auprès des publics économiques, académiques et d'expatriés.

Er was één Brussels agentschap dat zich kandidaat stelde.

'Perfectly Imperfect' is geen slogan of campagne, maar eerder een merk voor Brussel, dat bepaalde waarden en sleutelboodschappen omvat die verbonden worden aan acties, initiatieven en evenementen die gericht zijn op een internationaal publiek. Het merk is al enkele keren gebruikt.

Dit project op het gebied van citymarketing werd al gebruikt bij meerdere internationale evenementen in 2023, zoals de Brussels Urban Summit of de Brussels Days in Madrid en Barcelona.

Er zijn geen concrete doelstellingen met betrekking tot het aantal bezoekers. Het gaat immers niet om een campagne, maar om een globale marketingstrategie. Bij de uitvoering zijn meerdere Brusselse instanties betrokken: visit.brussels, hub.brussels, Brussels International, Brussel Synergie, maar ook de VUB, de ULB of BECI. Het succes zullen we evalueren aan de hand van de bezoekersaantallen, het type toeristen, de internationale investeringen in de stad of de vestiging van ondernemingen of instellingen.

Het budget waarvan sprake is niet bestemd voor een eenvoudige communicatiecampagne, maar voor de ontwikkeling van een volwaardige internationale marketingstrategie. Naast de ontwikkeling van de visuele stijl volgen er in 2023 ook allerlei soorten infosessies om de Brusselse actoren aan te sporen het merk te gebruiken ten aanzien van een internationaal publiek. De leden van de werkgroep ontvangen een consultancybudget om de actoren daarbij te begeleiden.

Différents acteurs bruxellois sont bien entendu impliqués dans le modèle de gouvernance qui doit assurer une mise en œuvre largement soutenue de la marque : visit.brussels, hub.brussels, Bruxelles International, Bruxelles Synergie, mais aussi la VUB, l'ULB ou Brussels Enterprises Commerce and Industry. Nous suivrons toujours de près l'efficacité de ce marketing urbain, qui sera notamment mesurée à l'aune du nombre et du type de touristes, de la croissance des investissements internationaux dans notre ville, ou encore de l'établissement de sièges d'entreprises et d'institutions.

Le budget évoqué est alloué au développement de toute une politique internationale de marketing urbain de la Région ; il n'est donc pas dédié à une simple campagne de communication. Ainsi, en plus de la création de l'identité visuelle de la marque et du film-manifeste, des ateliers sont organisés en 2023 auprès de toutes les parties prenantes bruxelloises, publiques comme privées, afin de les informer, de les fédérer autour de cette marque et de les encourager à utiliser ses messages, contenus, voire identité graphique, lorsqu'ils parlent de Bruxelles à un public cible international.

De plus, un budget de consultance est alloué aux membres du groupe de travail pour qu'ils mettent en œuvre la marque territoriale dans leurs projets internationaux pertinents, et ainsi avoir un impact sur les secteurs touristique, économique, académique.

¹¹⁴⁵ En 2024, le budget permettra de continuer le travail de diffusion de la marque territoriale afin de construire une image forte, unie et cohérente à l'international en collaboration avec les acteurs publics et privés bruxellois, mais aussi de mettre en œuvre le modèle de gouvernance de la marque territoriale qui lui assurera un avenir pérenne.

Le contrat avec l'agence Résonance perdurera jusqu'au 31 décembre 2024.

Le budget total de communication alloué par le gouvernement à visit.brussels en tant que coordinateur du projet de marketing urbain international est de 600.000 euros par an, et ce jusque fin 2024.

Le budget total prévisionnel du Brussels Urban Summit s'élève à 2.163.000 euros. Pour l'engagement final de certains montants, des négociations avec le « professionnel conférence organiser » (PCO) sont toujours en cours. Le montant se répartit entre les droits acquittés aux organisations pour la tenue de la réunion à Bruxelles, les coûts d'organisation logistique de l'événement par le biais du PCO et la location des lieux de réunion et d'événements - essentiellement Square - avec les équipements techniques. Le coût est comparable à celui d'autres conférences d'envergure similaire.

¹¹⁴⁷ **Mme Clémentine Barzin (MR).** - Plusieurs éléments de votre réponse me laissent un peu perplexe. Je comprends bien la différence entre « campagne » et « marketing urbain », ainsi

Het budget voor 2024 zal dienen om het territoriale merk verder te verspreiden en een sterk en coherent internationaal imago op te bouwen, maar ook om een beheersmodel op te zetten dat het voortbestaan van het merk op langere termijn moet garanderen. Het contract met Résonance loopt tot 31 december 2024.

Het totale communicatiebudget van visit.brussels als coördinator van het citymarketingproject bedraagt 600.000 euro per jaar tot eind 2024.

Het totale budget van de Brussels Urban Summit is 2.163.000 euro. Dat geld dient om de bijeenkomst naar Brussel te halen, voor de logistieke kosten van de organisatie en de huur van de locaties. Die prijs is vergelijkbaar met die van soortgelijke conferenties.

Mevrouw Clémentine Barzin (MR) (in het Frans). - *U zegt dat u de resultaten zult evalueren, maar er zijn geen becijferde doelstellingen. Gezien de bedragen die geïnvesteerd worden, zou het toch interessant zijn om een beter beeld te krijgen van*

que l'ambition qui vous anime de mener une politique accrue d'investissement en matière de recherche et de tourisme.

Vous nous dites que les résultats devront faire l'objet d'une évaluation, mais je ne dispose pas d'objectifs chiffrés. Cela ne me poserait aucun problème dans l'absolu, mais vu les montants alloués, il serait intéressant de savoir à quoi serviront les deniers publics, en l'occurrence. Vous parlez d'ateliers, mais cela me paraît fort ciblé. Je poserai des questions écrites sur les résultats chiffrés de cette politique.

Je regrette vivement que les entreprises bruxelloises n'aient pas davantage bénéficié de l'ouverture des marchés publics. J'ai moi-même été interpellée par des entreprises de communication qui s'étonnaient de l'octroi de budgets publics alors qu'elles n'avaient pas été sollicitées. J'entends que ce n'est pas le cas, mais visiblement, l'information n'a pas circulé de manière optimale. En effet, certaines se sentent lésées, car elles connaissent sans doute mieux que quiconque l'esprit bruxellois et sont les plus à même de le refléter.

1149 Concernant le budget du Brussels Urban Summit, je suis vraiment interpellée par le montant prévisionnel de plus de 2 millions. J'aimerais en connaître les résultats et l'évaluation que le gouvernement en fait, eu égard aussi à la polémique qui a eu lieu et qui a peut-être tout gâché. Plus de 2 millions pour en arriver là, c'est vraiment cher payé.

1149 **Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.**- Je tiens à rappeler que visit.brussels a lancé ce marché public, auquel toutes les entreprises qui le souhaitaient ont pu s'inscrire.

1149 **Mme Clémentine Barzin (MR).**- Je trouve que la communication sur ce marché public n'a pas été optimale. Il n'y a pas tant d'entreprises de communication à Bruxelles, et certaines d'entre elles se sentaient légitimes pour apporter une plus-value à notre Région, s'agissant de travailler à l'identité même de celle-ci.

- *L'incident est clos.*

1159 **DEMANDE D'EXPLICATIONS DE M. LUC VANCAUWENBERGE**

1159 **à M. Sven Gatz, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé des Finances, du Budget, de la Fonction publique, de la Promotion du multilinguisme et de l'Image de Bruxelles,**

1159 **concernant les 5 % d'économies imposées aux administrations régionales.**

1163 **M. Luc Vancauwenberge (PTB).**- Vous venez d'annoncer dans la presse que toutes les administrations régionales devront réaliser 5 % d'économie en 2024. Il s'agirait d'une mesure linéaire applicable à toutes les administrations et d'une économie totale de 584 millions d'euros. Cette annonce suscite beaucoup d'inquiétude auprès du personnel. Pour le PTB, il est

waarvoor het geld gebruikt worden en wat dat moet opleveren. Ik zal daar schriftelijke vragen over stellen.

Ik betreur dat niet meer Brusselse ondernemingen konden profiteren van deze openbare aanbesteding. Sommige communicatiebureaus waren verbaasd dat ze niet waren geïnformeerd. Blijkbaar werd de informatie over de aanbesteding toch niet optimaal verspreid.

Het voorlopige budget van 2 miljoen euro voor de Brussels Urban Summit roept vragen op. Hoe evalueert de regering de resultaten van dat evenement?

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans).- *De openbare aanbesteding werd verspreid door visit.brussels. Alle ondernemingen konden erop intekenen.*

Mevrouw Clémentine Barzin (MR) (in het Frans).- *De communicatie daarover was niet optimaal. Brusselse communicatiebureaus hadden een meerwaarde kunnen leveren.*

- *Het incident is gesloten.*

VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER LUC VANCAUWENBERGE

aan de heer Sven Gatz, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Financiën, Begroting, Openbaar Ambt, de Promotie van Meertaligheid en van het Imago van Brussel,

betreffende de besparingsdoelstelling van 5% die de gewestelijke besturen wordt opgelegd.

De heer Luc Vancauwenberge (PTB) (in het Frans).- *In 2024 moeten alle gewestinstellingen 5% besparen, of in totaal 584 miljoen euro. Dat wekt onrust bij het personeel. De PTB*

inconcevable que les problèmes budgétaires soient résolus sur le dos du personnel et des services publics.

S'agit-il d'économies structurelles et récurrentes ? Quelle économie les 5 % sur les frais de fonctionnement permettront-ils de réaliser ? Pour chacun des organismes régionaux et organismes d'intérêt public, quel montant représentent ces 5 % ?

Y aura-t-il également une incidence sur le personnel - non-remplacements, économies sur les rémunérations, primes, acquis sociaux, etc. - ? Ces économies de 5 % viennent-elles s'ajouter aux 60 millions d'euros d'économies « Optiris » déjà prévues ?

La presse rapporte qu'il sera possible de s'écarter de l'objectif des 5 % sur la base d'une note motivée à soumettre à la direction du budget et l'inspection des finances. Des organismes ont-ils déjà introduit une telle note ? Dans quel délai doivent-ils le faire ?

Des économies seront-elles réalisées dans d'autres domaines ? Dans quel délai prévoyez-vous de rencontrer ou de négocier avec les organisations syndicales ?

¹¹⁶⁵ **Mme Latifa Aït Baala (MR).**- Comme l'a mentionné mon collègue à l'instant, vous expliquiez mi-juin vouloir réduire de 5 % les dépenses des administrations publiques régionales. Si nous saluons bien entendu votre volonté de revenir à des finances régionales saines, nous avons toutefois quelques interrogations.

Quelle est votre stratégie macro pour réduire le coût des administrations publiques ?

Quel lien éventuel existe-t-il avec le plan Optiris ?

S'agit-il d'une réflexion sur la forme même des administrations ?

Une ébauche de canevas harmonisé a-t-elle été transmise aux administrations ?

Travaillez-vous sur des fusions ou des mutualisations de certains services ou des transferts de compétences, à l'instar de plusieurs compétences Santé en Cocof qui sont progressivement rassemblées ?

La presse relate que chaque administration est tenue de vous exposer des pistes d'amélioration pour baisser les frais de fonctionnement. Qu'en est-il à ce stade ? À quelle échéance les administrations doivent-elles vous présenter un plan ? Quelles conséquences éventuelles cette stratégie aura-t-elle sur les ressources humaines des administrations ? Prévoyez-vous des licenciements ? Dans l'affirmative, combien de licenciements sont-ils nécessaires pour répondre à vos ambitions ?

Enfin, pourquoi cette circulaire arrive-t-elle si tardivement, en fin de législature ? Quand la Région a-t-elle franchi le point de non-retour dont vous parlez ?

vindt het onaanvaardbaar dat begrotingsproblemen op kap van personeel en overheidsdiensten worden opgelost.

Betreft het structurele besparingen? Welke besparing van 5% op de werkingskosten is er mogelijk? Hoeveel bedraagt de besparing voor elk van de instellingen afzonderlijk?

Zijn er gevolgen voor het personeel? Komt de besparing bovenop de Optirisbesparing van 60 miljoen euro?

Een afwijking kan op basis van een gemotiveerde nota. Zijn er al instellingen die een dergelijke nota hebben ingediend? Binnen welke termijn moeten ze dat doen?

Komen er ook in andere domeinen besparingen? Wanneer overlegt u met de vakbonden?

Mevrouw Latifa Aït Baala (MR) *(in het Frans).*- *U wilt de uitgaven van de gewestelijke overheidsdiensten met 5% terugdringen. De MR is voorstander van gezonde gewestfinanciën, maar heeft een aantal vragen.*

Welke macrostrategie volgt u om de kosten van de overheidsdiensten te beperken?

Is er een verband met Optiris?

Raakt de besparing aan de vorm van de overheidsdiensten?

Bezorgde u de diensten een lijst met besparingsmogelijkheden?

Werkt u aan de samenvoeging van diensten of de overdracht van bevoegdheden?

Elke dienst moet u voorstellen voorleggen om zijn werkingskosten te beperken. Hoever staat dat? Wat is de uiterste termijn daarvoor? Wat zijn de mogelijke gevolgen voor het personeel? Komen er ontslagen?

Waarom komt de omzendbrief pas aan het einde van de regeerperiode?

¹¹⁶⁷ **Mme Cieltje Van Achter (N-VA)** (en néerlandais).- *Les administrations ont-elles été en mesure de proposer des pistes pour économiser 5 % sur leurs frais de fonctionnement ? Selon le calendrier de la circulaire, ces dernières sont, en effet, censées avoir déjà réalisé l'exercice. Combien économisez-vous, ce faisant ?*

Votre cabinet est désormais chargé de rédiger une note qui permettra au gouvernement de prendre des décisions en septembre.

¹¹⁶⁹ **M. Juan Benjumea Moreno (Groen)** (en néerlandais).- *Le nombre de mandataires diminuera-t-il, après leur multiplication lors des scissions d'administrations durant la précédente législature ? Il y a deux ans, vous annonciez que le plan Optiris y remédierait.*

¹¹⁷¹ **M. Sven Gatz, ministre** (en néerlandais).- *L'effort budgétaire demandé est décrit dans ma circulaire relative à la préparation du budget initial 2024.*

¹¹⁷³ (poursuivant en français)

Ces dernières années, la Région de Bruxelles-Capitale a été confrontée, tout comme d'autres pouvoirs publics, à plusieurs crises. Les mesures de soutien et d'investissement prises pour la relance économique ont certes prouvé leur utilité, mais elles ont également contribué à augmenter la dette. Pour ces raisons, le gouvernement a convenu d'une trajectoire budgétaire prévoyant un budget en équilibre en 2024, à l'exclusion des investissements stratégiques.

Les services et les organismes ont été invités à inclure des économies dès le début de la phase administrative, afin de travailler de manière ascendante tout en sensibilisant les services administratifs à la situation budgétaire. À plusieurs reprises, des questions sont soumises dans le cadre d'une phase administrative tenant peu compte de la situation budgétaire de la Région. Cela devrait permettre d'engager au maximum les économies récurrentes et non d'effectuer un simple glissement des crédits de paiement d'une année à l'autre. Ceci conduirait d'ailleurs à une reclassification de ces dépenses par l'Institut des comptes nationaux l'année suivante lors de l'exécution du budget.

Quant à la manière dont l'effort requis doit être fourni, les administrations et les organismes ont reçu une certaine liberté. Ils peuvent y parvenir en proposant des économies structurelles ainsi qu'en proposant aux responsables politiques de cesser de mettre en œuvre ou d'interrompre partiellement certaines politiques. À la base de la masse budgétaire, des investissements

Mevrouw Cieltje Van Achter (N-VA).- *Vooreerst bedank ik de diensten om de desbetreffende rondzendbrief ter beschikking te stellen. Ik kon vanmiddag in grote lijnen kennisnemen van de inhoud.*

Mijnheer de minister, welk bedrag kunt u besparen door alle administraties te verplichten om de zogenaamde 'kaasschaafmethode' te hanteren voor hun werkingsmiddelen, die ze met 5% moeten beperken? Volgens de tijdslijn in uw omzendbrief moeten de administraties hun werk al hebben gedaan. Het is nu aan uw kabinet om een nota voor de regering op te stellen, zodat die de politieke knopen in september kan doorhakken. Ondervinden de administraties moeilijkheden om 5% te besparen, of is het toch haalbaar?

De heer Juan Benjumea Moreno (Groen).- *Wordt er ook gesnoeid in het aantal topmandaten? Tijdens de vorige regeerperiode werden heel wat administraties opgesplitst, waardoor het aantal topmandatarissen sterk toenam. Als ik het me goed herinner, hebt u twee jaar geleden tijdens de begrotingsbesprekingen gezegd dat u daar met Optiris iets aan zou doen.*

De heer Sven Gatz, minister.- *De gevraagde begrotingsinspanning wordt toegelicht in mijn rondzendbrief betreffende de opmaak van de initiële begroting van 2024, aansluitend bij de meerjarenbegroting van 2025-2029.*

(verder in het Frans)

De schulden van het gewest zijn tijdens de voorbije crisisjaren toegenomen. De regering werkte daarom een begrotingstraject uit om in 2024 tot een begroting in evenwicht te komen.

Ik heb de instellingen gevraagd om met de werkingskosten te beginnen. Zo kan het gewest structureel besparen in plaats van betalingskredieten te verschuiven.

De instellingen hebben enige bewegingsvrijheid. Ze kunnen structurele besparingen voorstellen, of vragen om bepaalde maatregelen niet langer uit te voeren. Op basis van de begrotingsmassa zijn investeringen uitgevoerd om de gelijke behandeling tussen de bevoegdheden en de instellingen te bestendigen.

Voorts besparen we op meer dan alleen de werkingskosten. Als elke instelling 5% op haar werkingskosten bespaart, levert dat iets meer dan 46 miljoen euro op. Bij een besparing van 5% op de totale begrotingsmassa is dat 300 miljoen euro. Ik bezorg u een overzicht van de bedragen per instelling.

ont été réalisés pour perpétuer l'égalité de traitement entre les compétences et les organismes.

De plus, je tiens à souligner que les 5 % ont été demandés sur un volume de budget plus important que les seuls fonds de fonctionnement. Si chaque organisme et administration économise 5 % sur ses propres coûts de fonctionnement (Livre XII du Code de droit économique), cela se traduira par une économie d'un peu plus de 46 millions d'euros pour la Région de Bruxelles-Capitale. Par contre, en prenant 5 % de la masse totale du budget, cela devrait représenter 300 millions d'euros. Je fournirai au secrétaire de commission l'aperçu montrant les économies prévues pour chaque institution.

1175 (poursuivant en néerlandais)

Il y aura peut-être des conséquences pour le remplissage du cadre du personnel. Les 5 % incluent les 60 millions d'Optiris, mais constituent une mesure différente.

1177 (poursuivant en français)

En ce qui concerne votre question sur la possibilité de s'écarter de l'objectif, comme rapporté par la presse, la phase administrative étant toujours en cours, je ne peux pas encore commenter les résultats.

Quant à savoir s'il y aura d'autres économies à réaliser, je ne peux pas l'anticiper. Tout dépend des résultats de la phase administrative. L'évaluation des propositions est toujours en cours.

En outre, il a été décidé de ne pas inclure les investissements dans la phase administrative. Avec les résultats de cette phase, les deux composantes feront partie de la trajectoire d'économies à discuter et décider.

En ce qui concerne votre dernière question, cela doit être examiné en fonction des discussions politiques à l'automne.

1179 (poursuivant en néerlandais)

Nous visons donc 46 millions d'euros d'économie en frais de fonctionnement et lancerons une série plus large d'économies de 300 millions d'euros à l'automne. Mais pour équilibrer le budget en épargnant 586 millions d'euros, d'autres mesures seront nécessaires.

Nous n'avons pas encore évalué l'impact d'une réduction du nombre de mandataires. À ce stade de la préparation du budget, rien n'est exclu.

(verder in het Nederlands)

Ik sluit niet uit dat er gevolgen zijn voor de invulling van het personeelsbestand. De besparing met 5% is een andere maatregel dan de maatregel met betrekking tot Optiris ten belope van 60 miljoen euro. In de besparing van 5% is wel het genoemde bedrag van 60 miljoen verrekend.

(verder in het Frans)

Aangezien de uitzonderingsprocedure nog loopt, kan ik u niets over de resultaten meedelen.

Of er nog andere besparingen nodig zijn, hangt van het resultaat van de besparingen op de werkingskosten. De evaluatie van de voorstellen loopt nog. Op de strategische investeringen wordt voorlopig niet bespaard.

Over het aantal topmandaten wordt tijdens de beleidsbesprekingen in het najaar beslist.

(verder in het Nederlands)

Kortom, we mikken op een besparing van 46 miljoen euro op de werkingskosten. Voorts bereiden we de ruimere besparingsronde tot en met 300 miljoen euro voor en die zal in het najaar voortgezet worden. Om de begroting in evenwicht te brengen, moet er evenwel 586 miljoen euro bespaard worden. Er zullen dus nog bijkomende maatregelen nodig zijn.

We wilden de administraties echter de mogelijkheid bieden om ons verschillende opties voor te leggen. Daarbij hebben we nog niet bekeken wat de impact zou zijn van een vermindering van het aantal topmandatarissen. In deze fase van de begrotingsvoorbereiding kan ik niets uitsluiten.

1181 **M. Luc Vancauwenberge (PTB)** (*en néerlandais*).- *C'est donc sur le dos du personnel des administrations que seront réalisées plus de la moitié des économies !*

1183 (*poursuivant en français*)

Je me demande quand même comment vous comptez procéder. En effet, la STIB et d'autres administrations ont besoin d'investissements et de recrutements, tandis que vous envisagez de réaliser des économies. Je trouve ce choix plutôt inquiétant et je ne suis pas certain que cela aidera la Région à se porter mieux. Vous devez chercher d'autres sources pour faire payer les épaules les plus larges.

1185 **Mme Latifa Aït Baala (MR)**.- Nous avons bien compris que l'objectif est d'atteindre l'équilibre budgétaire à l'horizon 2024. Nous savons que notre Région est particulièrement endettée et que la soutenabilité de la dette n'est pas évidente.

La réduction des dépenses de l'administration publique régionale peut effectivement être envisagée au moyen de leur rationalisation. Il est vrai aussi que les finances ne se portent pas au mieux et que c'est une piste envisageable si on veut baisser la pression fiscale sur les contribuables. Cela étant, cette réduction des dépenses ne peut pas se faire au détriment de la qualité des services publics et il faut être attentif à d'éventuels licenciements d'agents.

J'attends le tableau avec la ventilation des réductions que vous avez mentionné.

- *L'incident est clos.*

1189 **QUESTION ORALE DE M. CHRISTOPHE MAGDALIJNS**

1189 **à M. Sven Gatz, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé des Finances, du Budget, de la Fonction publique, de la Promotion du multilinguisme et de l'Image de Bruxelles,**

1189 **concernant l'incidence du relèvement des taux d'intérêt sur la gestion de la dette bruxelloise.**

1191 **M. Christophe Magdalijns (DéFI)**.- Dans le cadre d'une question d'une collègue posée le 26 juin dernier sur le même sujet avaient été abordés le déficit excessif et l'endettement de notre Région. Vous aviez alors fait l'exercice théorique de répondre en prenant pour principe de base les conditions actuelles du marché et un endettement constant. Vous aviez identifié des charges supplémentaires d'une dizaine de millions d'euros pour 2023 et de 17,6 millions d'euros pour 2024.

De heer Luc Vancauwenberge (PTB).- Dat betekent dat het personeel van openbare diensten meer dan de helft van de bezuinigingen voor zijn rekening moet nemen. Dat wordt een harde dobber.

(*verder in het Frans*)

Ik vraag me af hoe u dat wilt aanpakken. Veel instellingen hebben investeringen en extra personeel nodig, terwijl u wilt besparen. Dat is verontrustend. U moet de rijksten meer doen betalen.

Mevrouw Latifa Aït Baala (MR) (*in het Frans*).- *U wilt tegen 2024 een begroting in evenwicht. De hoge schuldgraad van het gewest blijft immers niet houdbaar.*

De uitgaven van de gewestinstellingen beperken is een van de mogelijkheden om de belastingdruk niet te sterk te verhogen. Dat mag echter geen achteruitgang van de dienstverlening of ontslagen veroorzaken.

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER CHRISTOPHE MAGDALIJNS

aan de heer Sven Gatz, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Financiën, Begroting, Openbaar Ambt, de Promotie van Meertaligheid en van het Imago van Brussel,

betreffende de gevolgen van de verhoging van de intrestvoeten voor het beheer van de Brusselse schuld.

De heer Christophe Magdalijns (DéFI) (*in het Frans*).- *In juni zei u dat op basis van de huidige marktomstandigheden en een ongewijzigd schuldniveau de extra kosten ongeveer 10 miljoen euro zouden bedragen voor 2023 en 17,6 miljoen euro voor 2024.*

Eind 2021 bedroeg de geconsolideerde brutoschuld 9,6 miljard euro en de eigenlijke schuld 7,1 miljard euro. Volgens het onderzoekscentrum Cerpe van de Universiteit van Namen zullen die bedragen tegen eind 2028 respectievelijk oplopen tot 19,4 miljard euro en 16,9 miljard euro. Het schuldniveau wijzigt dus

L'effort de 584 millions d'euros a été cité au sein de notre Parlement et rappelé dans l'édition de ce week-end du journal L'Écho.

En guise d'introduction, je voudrais, pour ma part, rappeler que fin 2021, la dette brute consolidée s'élevait à 9,6 milliards d'euros alors que la dette propre était de 7,1 milliards d'euros. L'exercice fait par le Centre de recherches en économie régionale et politique économique de l'Université de Namur nous livre une dette brute consolidée s'élevant à 19,4 milliards d'euros et d'une dette propre atteignant les 16,9 milliards d'euros à la fin de l'année 2028. Cette marge de progression relativise rapidement et fortement l'exercice réalisé le 26 juin dernier, étant donné que l'on ne parle pas à dette constante, compte tenu des agrégats budgétaires actuels, mais bien dans le cadre d'un processus de progression significative de la dette. Voilà pour le contexte.

Dès janvier 2024, les obligations relatives au pacte de stabilité et de croissance (PSC) seront à nouveau en vigueur, puisque la clause dérogatoire temporaire prendra fin. La réforme du PSC proposée par la Commission européenne est en discussion, mais ne remet pas fondamentalement en cause les principaux seuils budgétaires à respecter. En tant que Région d'un État fédéral, Bruxelles devra gérer sa dette de façon soutenable afin d'apporter sa pierre à l'édifice de la stabilité budgétaire et financière de l'État belge. Or, les derniers indicateurs ainsi que les chiffres du Bureau fédéral du Plan montrent que la part que prend la petite Bruxelles au sein de l'État fédéral à l'endettement et au déficit a gonflé ces dernières années.

La Banque centrale européenne (BCE) vient de relever le taux de sa facilité de dépôt à 3,5 %. J'ai consulté les données via l'Agence fédérale de la dette et, le 23 juin 2023, le taux des obligations linéaires (OLO) à 10 ans était de 3,12 % et il n'a pas tellement évolué depuis. Les prévisions d'inflation demeurent, quant à elles, élevées, avec un taux de 3,9 % en 2023 et un retour sous le seuil de 2 % en 2025 seulement. Dans ce contexte, la présidente de la BCE, Christine Lagarde, a confirmé qu'il était très probable que la hausse des taux se poursuive en juillet et en septembre, pour atteindre un taux de facilité de dépôt de 4 %. Ceci viendra se conjuguer avec la fin de la clause de dérogation. Parallèlement subsiste une petite lueur d'espoir isolée, singulièrement pour Bruxelles-Capitale : une forme de monétisation de notre dette s'opère par la croissance nominale de notre PIB et de nos recettes courantes, précisément dopées par l'inflation.

¹¹⁹³ Pour l'État fédéral, la hausse des taux a un impact direct important sur les charges d'intérêt, qui vont s'accroître de 1,6 milliard d'euros en 2023. Notre Région ne sera pas épargnée par la hausse des charges d'intérêt. On rappellera que notre dette brute consolidée culminait à 9,54 milliards d'euros au 31 décembre 2021, d'après les chiffres de l'Institut des comptes nationaux (ICN).

Le budget régional 2023 a inscrit des crédits budgétaires à hauteur de 245,1 millions d'euros en intérêts de la dette à long terme - allocation de base en forte augmentation par rapport à

wel degelijk en dat plaatst uw antwoord van juni in een ander perspectief.

Vanaf januari 2024 zullen de verplichtingen in verband met het Pact voor stabiliteit en groei weer van kracht zijn, aangezien de tijdelijke uitzonderingsclausule afloopt. Het Brussels Gewest zal zijn schuld op een duurzame manier moeten beheren om bij te dragen tot de budgettaire en financiële stabiliteit van de Belgische staat. Uit de laatste cijfers van het Federaal Planbureau blijkt evenwel dat het aandeel van de Brusselse schuld in de federale schuld de laatste jaren behoorlijk gestegen is.

De Europese Centrale Bank (ECB) heeft zopas haar depositofaciliteitsrente verhoogd tot 3,5%. De inflatieverwachtingen blijven hoog, met een percentage van 3,9% in 2023. Volgens ECB-president Christine Lagarde is het dan ook zeer waarschijnlijk dat de rente in juli en september verder zal stijgen tot 4%. Dat zal gepaard gaan met het einde van de uitzonderingsclausule. Het enige lichtpuntje is dat er door de inflatie een vorm van monetisatie van de schuld plaatsvindt door de nominale groei van het bbp en de gewone inkomsten.

Voor de federale overheid heeft de stijging van de rentevoeten een grote impact op de rentelasten, die in 2023 met 1,6 miljard euro zullen stijgen.

Ook het Brussels Gewest zal de impact voelen. Volgens het Instituut voor de Nationale Rekeningen bedroeg de geconsolideerde brutoschuld van het gewest op 31 december 2021 9,54 miljard euro. Hoe hoog was die op 31 december 2022?

Wat waren de rentepercentages tijdens de recentste financieringsoperaties? Zullen de bedragen die in de

2022, où nous avons inscrit 184 millions d'euros - et de 5,65 millions d'euros en intérêts débiteurs pour la dette à court terme.

Quel était le montant de notre dette brute consolidée au 31 décembre 2022 ?

Quels sont les taux d'intérêt obtenus lors des dernières opérations de financement : émissions de titres, consolidations, billets de trésorerie ?

À ce stade et au vu des informations dont vous disposez, les crédits budgétaires relatifs aux charges d'intérêt de la dette à long terme et à court terme sont-ils suffisants pour couvrir les besoins de l'année 2023 ?

Avez-vous déjà entamé la mise à jour des besoins de crédits pour les deux allocations de base susmentionnées, en vue de l'ajustement budgétaire qui devrait accompagner l'élaboration du budget 2024 ? Si oui, quels en sont les éléments, tenants et aboutissants ?

Quand le gouvernement a-t-il prévu d'ajuster le budget 2023 ?

Avez-vous évalué les conséquences budgétaires d'une dégradation de la notation régionale - actuellement de AA- - sur les court, moyen et long termes ? Si oui, quels en sont les résultats ?

Avez-vous fait cet exercice concomitamment à un relèvement de la facilité de dépôt de la BCE en juillet et/ou en septembre ?

Quand aurons-nous à notre disposition le rapport annuel 2022 de l'Agence régionale de la dette, qui n'est pas en libre accès sur internet ?

¹¹⁹⁵ **M. Sven Gatz, ministre.** - Tout d'abord, la dette brute consolidée au 31 décembre 2022 était de 11,1 milliards d'euros. Les dernières opérations à long terme, conclues au mois de juin, se sont conclues à un taux variant entre 3,2 % et 4,2 % (taux global de financement). Pour l'ensemble des opérations conclues en 2023 (long terme), le taux global de financement moyen est d'environ 3,6 %.

Concernant les opérations à court terme, les dernières opérations se sont effectuées à plus de 4 %, grâce à l'inversion de la courbe des taux en cours.

En ce qui concerne votre troisième question, je peux communiquer ce qui suit. Précédemment, le Front office de l'Agence régionale de la dette avait averti qu'au minimum 10 millions d'euros seraient nécessaires. Cependant, vu la hausse continue des taux, la difficulté de trouver des consolidations et la nécessité de se couvrir par du financement à court terme, ces niveaux sont très incertains, il est donc probable qu'ils évoluent encore. C'est pourquoi nous effectuons un suivi constant des charges d'intérêts.

gewestbegroting 2023 zijn ingeschreven voor rente op lange- en kortetermijnschulden volstaan of zult u een begrotingsaanpassing moeten doorvoeren? Wanneer is de begrotingsaanpassing 2023 gepland?

Hebt u de gevolgen van een mogelijke verlaging van de kredietrating voor de begroting beoordeeld op korte, middellange en lange termijn? Hebt u die oefening uitgevoerd in combinatie met een verhoging van de ECB-rente?

Wanneer krijgen we toegang tot het jaarverslag 2022 van het Agentschap van de Schuld?

De heer Sven Gatz, minister (in het Frans).- *De geconsolideerde brutoschuld op 31 december 2022 bedroeg 11,1 miljard euro. Voor de laatste langetermijntransacties in juni schommelde het algemeen financieringsstarief tussen 3,2% en 4,2%. Het gemiddelde financieringsstarief voor 2023 is 3,6%. Voor de laatste kortetermijntransacties gold een tarief van meer dan 4%.*

Eerder had het Agentschap van de Schuld gewaarschuwd dat er minimaal 10 miljoen euro extra nodig zou zijn. Gezien de voortdurende stijging van de rentetarieven, de moeilijkheid om consolidaties te vinden en de noodzaak van kortetermijnfinanciering is het evenwel waarschijnlijk dat dat bedrag nog zal veranderen.

We zijn al begonnen met het bijwerken van de kredietbehoefte met het oog op de begrotingsaanpassing.

Oui, nous avons déjà entamé la mise à jour des besoins de crédits en vue de l'ajustement budgétaire. Et, comme indiqué ci-dessus, nous avons actuellement besoin d'un montant supplémentaire de 10 millions d'euros pour la charge d'intérêts sur la dette à long terme.

¹¹⁹⁷ (poursuivant en néerlandais)

Le gouvernement se concentre sur le budget 2024 et, pour 2023, suit de près les problèmes liés notamment au coût de l'énergie et aux mesures de crise pour procéder, au besoin, à un ajustement.

¹¹⁹⁹ (poursuivant en français)

En pratique, il est très difficile d'estimer l'impact d'une baisse de notation sur les coûts de financement et les crédits budgétaires. Plusieurs effets doivent être pris en compte :

- effet prix : nécessaire augmentation des marges de financement ;

- effet volume : perte des investisseurs historiques qui ne pourront plus investir pour des raisons de risques internes ou de régulations ;

- augmentation du risque : par la nécessité d'élargir les outils de financement ;

- effet « flight to quality » : en cas de crise sur les marchés financiers, les investisseurs privilégient d'autant plus les investisseurs avec une meilleure notation.

Nous sommes bien conscients de tous ces risques et nous allons tout faire pour les éviter.

En résumé, un impact de plusieurs millions d'euros additionnels par an est envisageable sur le coût de financement, en plus de la difficulté croissante de la Région à se financer. Il n'y a pas de liens directs avec l'évolution des taux directeurs de la Banque centrale européenne. Pour l'estimation des crédits budgétaires, les taux de marché qui sont repris intègrent jusqu'à un certain degré l'évolution probable des taux directeurs.

Pour terminer, le rapport annuel 2022 de l'Agence de la dette a été mis à disposition par le Middle office depuis la mi-juin sur le site <https://servicepublic.brussels/BFB>.

¹²⁰¹ **M. Christophe Magdalijns (DéFI)**.- Il ressort de votre réponse que l'on observe très clairement le volume de notre endettement, un stock qui augmente de manière significative et une modification à la hausse des taux, qui a une influence sur le risque pris.

Selon moi, les premières évaluations de l'incidence des évolutions sont des évaluations a minima ; nous serons en-

(verder in het Nederlands)

Voorts richt de regering zich momenteel uiteraard op de begroting 2024. Voor 2023 houden we de mogelijke problemen als gevolg van onder andere energiekosten, crisismaatregelen en rentekosten nauwlettend in de gaten om desgevallend bij te sturen.

(verder in het Frans)

Het is erg moeilijk om het effect van een ratingverlaging op de financieringskosten en begrotingskredieten in te schatten. We zijn ons evenwel bewust van de risico's en doen er alles aan om die te vermijden.

Er zou een extra impact van enkele miljoenen euro's per jaar kunnen zijn op de financieringskosten en het zou voor het geweest moeilijker kunnen worden om leningen te sluiten. Er is geen direct verband met veranderingen in de belangrijkste rentetarieven van de Europese Centrale Bank. Bij de raming van de begrotingskredieten wordt tot op zekere hoogte rekening gehouden met de waarschijnlijke ontwikkeling van de belangrijkste rentevoeten.

Het jaarverslag 2022 van het Agentschap van de Schuld is sinds half juni beschikbaar op <https://overheidsdienst.brussels/brussel-financien-en-begroting>.

De heer Christophe Magdalijns (DéFI) (in het Frans).- *Naar mijn mening worden de gevolgen te laag ingeschat. Aangezien de strategie die we tot nu toe hebben gevolgd erin bestaat om maar weinig schuld af te schrijven, dreigt de schuld sterk toe te nemen en dreigt de financiering van toekomstige investeringen in het gedrang te komen.*

deçà des besoins budgétaires. Malheureusement, avec la masse d'amortissements qui est la nôtre, le processus d'endettement risque de s'aggraver de manière significative parce que, in fine, nous amortissons assez peu de dettes compte tenu de la stratégie qui a été la nôtre dans le passé. Dès lors, cela crée une inquiétude quant à notre capacité de financer les investissements à venir.

Nous aurons certainement l'occasion de revenir sur ces aspects lors de l'élaboration du dernier budget, et je pense que la prochaine législature sera particulièrement dédiée à la question de la soutenabilité budgétaire et de notre endettement.

- *L'incident est clos.*

QUESTION ORALE DE MME DELPHINE CHABBERT

à M. Sven Gatz, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé des Finances, du Budget, de la Fonction publique, de la Promotion du multilinguisme et de l'Image de Bruxelles,

concernant le suivi de l'action 9 du plan bruxellois d'inclusion des personnes LGBTQIA+.

Mme Delphine Chabbert (PS).- Voilà plus d'un an que le gouvernement bruxellois a adopté un plan régional d'inclusion des personnes LGBTQIA+. Il s'agit d'un plan transversal comportant 35 mesures dans toutes les compétences. Il concerne donc l'ensemble des ministres. Dans ce cadre, vous avez des compétences extrêmement importantes.

Je souhaite aborder le suivi de la mise en œuvre de ce plan, plus particulièrement de son chapitre 3, consacré à la fonction publique et aux pouvoirs locaux, qui font partie de vos compétences. Je voudrais attirer une attention particulière sur l'action 9 de ce plan, qui vise à former et sensibiliser les administrations publiques régionales à l'inclusion des personnes LGBTQIA+. Plus précisément, cette action s'appuie sur un éventail d'objectifs visant à assurer l'accompagnement des administrations régionales dans leurs politiques de diversité en général et notamment vis-à-vis des personnes LGBTQIA+.

Parmi ces missions figure l'organisation de deux enquêtes. La première est à réaliser auprès des départements des ressources humaines des organismes publics bruxellois. Elle nous permettra de recenser les connaissances des employés sur les questions de ce personnel et de déterminer, le cas échéant, des besoins en termes de formation. La seconde enquête vise à mesurer l'évolution des attitudes des employés à l'égard des personnes LGBTQIA+ à la suite de ces actions de sensibilisation et de formation. Ce sont des sujets extrêmement importants.

Ces enquêtes ont-elles été réalisées ? Si oui, quels en sont les résultats ? Avez-vous identifié des besoins de formation pour les employés de ces administrations ? Quelles suites y seront données ?

We zullen tijdens de volgende regeerperiode extra aandacht moeten hebben voor de houdbaarheid van de begroting en de schuld.

- Het incident is gesloten.

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW DELPHINE CHABBERT

aan de heer Sven Gatz, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Financiën, Begroting, Openbaar Ambt, de Promotie van Meertaligheid en van het Imago van Brussel,

betreffende actie 9 van het Plan voor de inclusie van LGBTQIA+-personen.

Mevrouw Delphine Chabbert (PS) *(in het Frans).*- *Vorig jaar keurde de regering een gewestelijk plan voor de inclusie van LGBTQIA+-personen goed. Het telt 35 bevoegdheidsoverschrijdende maatregelen.*

Een van de acties betreft de opleiding en bewustmaking van overheidspersoneel rond de inclusie van LGBTQIA+-personen en is gericht op de begeleiding van de gewestdiensten bij hun diversiteitsbeleid.

Tot de opdrachten behoort het organiseren van twee enquêtes. Het eerste moet een beeld geven van de kennis van de personeelsdiensten over LGBTQIA+-kwesties en desgevallend van de behoeften aan opleiding. In de tweede enquête moet worden nagegaan hoe de houding van werknemers tegenover LGBTQIA+-personen evolueert na bewustmaking en opleiding.

Vonden die enquêtes plaats? Wat zijn de resultaten? Kreeg u een beeld van de opleidingsbehoeften? Welk gevolg geeft u aan de enquêtes?

Hoeveel specifieke opleidingen en basisopleidingen zijn al gegeven? Welk budget trekt u uit voor die twee types opleidingen?

Welke diensten vroegen begeleiding bij het opstellen van een diversiteitsplan waarin met LGBTQIA+-kwesties rekening wordt gehouden?

Un autre objectif était le développement de formations spécifiques pour les personnes de contact, ainsi que des formations de base et spécialisées pour les cadres, toujours concernant l'inclusion des personnes LGBTQIA+. Combien de formations ont été dispensées ?

Quel budget est alloué à ces deux types de formations ?

Sur le plan plus qualitatif, quelles sont les administrations régionales ayant fait la démarche d'une demande d'accompagnement pour l'élaboration d'un plan diversité qui tienne compte de ces questions ? C'est un volet important du plan.

Dans le plan figure le projet de développer un guide numérique ou une formation en ligne spécifique sur les questions LGBTQIA+ à destination des membres ou des nouveaux membres de la fonction publique. Ces dispositifs ont-ils été mis en place ? Si oui, quels sont les premiers retours ?

Enfin, il était aussi question de mener une campagne régionale à destination du grand public dans toutes les administrations publiques sur un thème lié aux questions LGBTQIA+. Quelle est thématique choisie ? Disposez-vous d'un budget suffisant et quel est le calendrier du lancement de cette campagne régionale ?

Pour terminer, un budget spécifique est-il alloué à l'action 9 et de manière plus globale à l'inclusion des personnes LGBTQIA+ dans la fonction publique régionale ?

¹²⁰⁹ **M. Sven Gatz, ministre.**- Vu la situation budgétaire de la Région, certaines actions prévues par le plan bruxellois d'inclusion des personnes LGBTQIA+ n'ont pas été réalisées tel que prévu, car des choix difficiles ont dû être opérés par le gouvernement et ses administrations.

En tant qu'administration régionale porteuse de la matière diversité et malgré les contraintes budgétaires actuelles, talent.brussels s'efforce de travailler au quotidien sur les actions avec des résultats concrets, tout en cherchant des solutions afin de pouvoir développer et investir davantage dans cette matière.

Toutefois, l'outil eDiv a été intégré dans la plateforme de formation de talent.brussels, MyTalent Learning, et 31 personnes ont navigué vers cet outil. Une formation « transgenre au travail » est organisée deux fois par an en collaboration avec l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. Des contacts ont été pris avec Rainbowhouse Brussels concernant leur offre de formations.

Pour ce qui concerne les demandes d'accompagnement, talent.brussels n'a reçu à ce jour la demande d'aucune institution.

Malgré l'absence de budget actuellement alloué à la réalisation de l'action 9, toutes les sous-actions ne nécessitant pas de crédits budgétaires sont en cours de réalisation (relecture du statut par

Er zou een digitale gids of een online opleiding komen voor medewerkers en nieuwe personeelsleden. Zijn die er al? Wat zijn de eerste reacties?

Ten slotte zou er in alle diensten een campagne voor het grote publiek komen over een thema in verband met LGBTQIA+-kwesties. Welk thema koos u? Wanneer gaat de campagne van start?

Trekt u een specifiek bedrag uit voor de inclusie van LGBTQIA+-personen in de Brusselse overheidsdiensten?

De heer Sven Gatz, minister (in het Frans).- *Gezien de budgettaire situatie van het gewest besliste de regering om bepaalde acties niet uit te voeren. Talent.brussels levert echter dagelijks inspanningen om de inclusie van LGBTQIA+-personen te bevorderen, met resultaat.*

Zo integreerde het de tool eDiv in zijn opleidingsplatform. Dat werd ondertussen door 31 personen geraadpleegd. Er vindt tweemaal per jaar een opleiding rond transgenders op het werk plaats en talent.brussels contacteerde Rainbowhouse Brussels over zijn opleidingsaanbod.

Geen enkele instelling vroeg begeleiding aan bij talent.brussels.

Hoewel het voor de betreffende actie aan middelen ontbreekt, worden alle subacties waarvoor geen budget nodig is, wel uitgevoerd. eDiv is daar een voorbeeld van.

De verspreiding van gidsen en de organisatie van specifieke opleidingen gaan vanaf 2024 van start.

Unia pour obtenir des recommandations, l'outil eDiv développé par Unia a été intégré à la plateforme MyTalent Learning).

Pour terminer, la distribution de guides ou l'organisation de formations spécifiques ainsi que les propositions d'adaptation de l'offre de formations après analyse des résultats de l'enquête sont prévues à partir de 2024.

¹²¹¹ **Mme Delphine Chabbert (PS).**- Je reste un peu sur ma faim. Je sais que la situation budgétaire est difficile, mais un plan transversal doit impliquer l'ensemble des ministres. La question de l'inclusion des personnes LGBTQIA+ est importante. Nos administrations publiques doivent être exemplaires en la matière, ce qui implique de mener des actions concrètes.

Je connais la qualité du travail réalisé par les équipes de talent.brussels et l'attention portée à cet égard. Il était par contre question d'organiser des campagnes et des enquêtes, ainsi qu'une journée de recherche, entre autres. J'entends que tout cela n'a pas eu lieu. Je vous invite, Monsieur le Ministre, à opérer des choix politiques et à mettre en œuvre le plan bruxellois d'inclusion des personnes LGBTQIA+, comme cela a été décidé par votre gouvernement.

- *L'incident est clos.*

¹²¹⁵ **QUESTION ORALE DE MME FRANÇOISE DE SMEDT**

¹²¹⁵ **à M. Rudi Vervoort, ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du Développement territorial et de la Rénovation urbaine, du Tourisme, de la Promotion de l'image de Bruxelles et du Biculturel d'intérêt régional,**

¹²¹⁵ **et à M. Sven Gatz, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé des Finances, du Budget, de la Fonction publique, de la Promotion du multilinguisme et de l'Image de Bruxelles,**

¹²¹⁵ **concernant le musée Belgian Beer World et la rénovation de la Bourse.**

¹²¹⁷ **Mme Françoise De Smedt (PTB).**- La Bourse de Bruxelles est un lieu emblématique pour les habitants et les touristes. Des travaux y sont en cours et prévoient l'ouverture d'un musée de la bière (le Belgian Beer World), un restaurant, des expositions temporaires, des salles de séminaires et un café. Ce projet est financé sur fonds publics à hauteur de 87,7 millions d'euros, et privés à hauteur de 5,6 millions d'euros.

Avec ces nouveaux chiffres communiqués par le bourgmestre de la Ville de Bruxelles, le budget a donc quadruplé depuis les premières estimations. Nous demandons toute la transparence et la justification de cette explosion des coûts. Des retards sont

Mevrouw Delphine Chabbert (PS) *(in het Frans).*- *Ik weet dat het budgettair moeilijk is, maar bij een bevoegdheidsoverschrijdend plan moeten alle ministers betrokken zijn. De inclusie van LGBTQIA+-personen is belangrijk en de overheid moet het voorbeeld geven.*

Ik begrijp dat er geen campagnes of enquêtes zijn georganiseerd. U moet de beleidskeuzes die zijn gemaakt uitvoeren en het plan voor de inclusie van LGBTQIA+-personen toepassen.

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW FRANÇOISE DE SMEDT

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

en aan de heer Sven Gatz, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Financiën, Begroting, Openbaar Ambt, de Promotie van Meertaligheid en van het Imago van Brussel,

betreffende het museum Belgian Beer World en de renovatie van de Beurs.

Mevrouw Françoise De Smedt (PTB) *(in het Frans).*- *In de emblematische Beurs van Brussel wordt gewerkt aan een biermuseum (Belgian Beer World), een restaurant, tijdelijke tentoonstellingen, seminarie-zalen en een café. De overheid betaalt daarvoor 87,7 miljoen euro, de privésector 5,6 miljoen euro.*

Het budget is daarmee verviervoudigd sinds de eerste ramingen. Bovendien zijn er ook vertragingen aangekondigd. Wij vragen volledige transparantie over de redenen daarvoor.

De PTB steunt de bijhorende restauratie van het gebouw en ook de inrichting van een museum over de biercultuur, die erkend is

également annoncés, notamment pour la date d'ouverture du musée.

Évidemment, ce bâtiment nécessite une rénovation et le PTB la soutient. La culture de la bière est inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. L'ouverture d'un musée de la bière - encore faut-il s'entendre sur le type de musée - a donc un sens et l'accès à la culture pour tous doit être encouragé.

Ce qui nous inquiète fortement, c'est de voir des fonds publics servir à nouveau des intérêts privés. En effet, parmi les investisseurs, la présence de deux entreprises nous a interpellés : AB Inbev et Duvel Moortgat. Nous sommes loin du profil des brasseries artisanales ou locales qui souhaitent faire découvrir le patrimoine de notre pays.

Ces deux multinationales, dont l'une est cotée au BEL20, bénéficient d'avantages fiscaux colossaux. Elles n'hésitent pas à verser des dividendes tout aussi colossaux à leurs actionnaires sur le dos des travailleurs, des petits indépendants de l'horeca et des consommateurs. Selon toute vraisemblance, si ces deux groupes participent au projet, c'est qu'il offre un potentiel lucratif. Et de fait, à en croire la présentation du projet par la Ville de Bruxelles, une partie du financement européen était conditionnée à des exigences en matière de retombées économiques. Pour qui ? Pour les habitants, les commerçants du centre-ville, la collectivité, les petites brasseries ou les géants de la bière ?

Un autre aspect que dénonce le PTB est l'absence de débat démocratique. Lors de l'enquête publique en 2017, une pétition contre le projet avait réuni 7.000 signatures. Inter-Environnement Bruxelles (IEB) et l'Atelier de recherche et d'action urbaines (ARAU) avaient critiqué le manque de concertation citoyenne et introduit un recours auprès du Conseil d'État. Qu'en est-il ?

Les critiques formulées dans ce recours semblent avoir été balayées, l'ancien secrétaire d'État allant jusqu'à affirmer qu'il trouverait une solution à tout problème juridique. Or il nous semble essentiel d'inclure les riverains dans tout type de projet et de viser leur adhésion.

Enfin, nous nous interrogeons sur le nombre de visiteurs attendus chaque année. Le chiffre de 350.000 est évoqué. Or la Ville de Bruxelles a annoncé qu'elle se portait garante des emprunts réalisés pour gérer le bâtiment et précisé qu'il fallait 400.000 visiteurs annuels pour que le projet reste viable financièrement. J'y vois un autre risque de dépenser de l'argent public pour compenser un éventuel manque à gagner pour le secteur privé.

¹²¹⁹ Pour mon groupe, le bâtiment de la Bourse, qui appartient à la Ville de Bruxelles et, partant, à la collectivité, doit être réaménagé de façon à être accessible à la population et aux touristes. Les budgets publics doivent dès lors être affectés en toute transparence. Il n'est pas question que les pouvoirs publics s'endettent avec l'argent du contribuable pour enrichir des investisseurs privés. L'idéal est d'avoir un musée de la bière

als immaterieel erfgoed door de Unesco. Wij vinden echter niet dat overheid geld moet uitgeven voor privébelangen.

Het feit dat AB Inbev en Duvel Moortgat mee investeren, toont aan dat het hier niet gaat om lokale en ambachtelijke brouwerijen. Die twee multinationals genieten kolossale fiscale voordelen en keren hun aandeelhouders enorme dividenden uit op de rug van de werknemers, de kleine zelfstandigen uit de horeca en de consumenten. Hun deelname aan dit project wijst erop dat er winsten te rapen vallen, maar moeten die naar die giganten gaan of naar de omwonenden, de handelaars uit het stadscentrum en de kleine brouwerijen?

Er is ook geen openbaar debat over het museum. In 2017 haalde een petitie tegen het project 7.000 handtekeningen. Inter-Environnement Bruxelles en het Atelier de recherche et d'action urbaines tekenden beroep aan bij de Raad van State wegens het gebrek aan overleg met de burgers. Hoever staat dat beroep?

Er zouden jaarlijks zo'n 350.000 bezoekers verwacht worden. Echter, toen Brussel-Stad zich garant stelde voor de aangegane leningen, stelde het dat er 400.000 bezoekers nodig waren om het project financieel leefbaar te houden. Het risico is dus dat de overheid geld zal uitgeven om een gebrek aan winst voor de privésector te compenseren.

Het ideaal zou zijn dat het museum in handen van de overheid blijft en toegankelijk is voor de bewoners en niet alleen voor rijke toeristen.

Hoe verklaart u dat het budget verviervoudigd is? Uit welke begrotingsposten komt dat geld?

qui reste dans les mains des pouvoirs publics et accessible à la population. Il ne peut s'agir d'un projet de prestige réservé aux touristes aisés.

Comment expliquez-vous que le budget ait quadruplé ? Sur quel budget régional ces dépenses seront-elles prélevées ?

À quoi correspond le montant de 9 millions d'euros affecté au bureau d'études ? Quelles missions lui ont-elles été assignées et avec quels résultats ? De même, à quoi correspondent les 10 millions d'euros consacrés à la scénographie ?

Comment expliquez-vous la nécessité - pour la viabilité du projet - de faire baisser le nombre de visiteurs annuels de 400.000 à 350.000 ? Quel est le rôle de la Région dans la viabilité du projet ?

À quoi seront affectés les 900.000 euros de loyer par an ? Avez-vous prévu de repenser le projet pour sortir du partenariat public privé et en faire un musée 100 % public ?

¹²²¹ **M. Sven Gatz, ministre.**- Je suis étonné par certaines de vos questions et de l'information fautive que vous citez. Un membre du PTB siège en effet dans la structure gestionnaire, la régie communale autonome Bourse-Beurs.

La Bourse n'est pas un projet géré par les grands industriels de la bière. Une centaine de petites et grandes brasseries, de Bruxelles et d'ailleurs, y participent, dans des clusters de financement à parts égales. Les grandes brasseries n'ont pas plus à dire que les petites et ensemble, elles représentent 90 % des bières brassées en Belgique. Leur participation est un investissement dans le parcours, une expérience qui démontre la culture de la bière belge, reconnue par l'Unesco comme patrimoine culturel immatériel.

La gestion de l'ensemble du bâtiment sera payée par les tickets d'entrée. Les projections sont, au début, aux alentours de 350.000 visiteurs, pour arriver dans quatre ans à 600.000 visiteurs. À titre de comparaison, l'Atomium accueille 600.000 visiteurs et le Musée Magritte 300.000. Il n'y aura pas de finalité autre que la gestion du bâtiment et la rémunération d'une vingtaine d'emplois grâce aux recettes du Belgian Beer World.

D'ailleurs, ces recettes serviront à maintenir la gratuité pour deux étages de la Bourse, de 9h à 23h. L'endroit central de la Bourse, l'ancien parquet, sera entièrement dédié aux Bruxellois. Quatre ateliers participatifs avec le secteur associatif, les habitants, les commerçants et les usagers des escaliers ont eu lieu, avec une réflexion sur les règles de vie, les activités à organiser ou encore les valeurs à respecter. Ces personnes engagées seront les piliers de la Bourse et évalueront les activités spontanées et autres menées au sein du hall central.

En ce qui concerne le fait que le budget a quadruplé, un budget de base a été estimé avant l'obtention du permis, en 2015. La restauration de ce patrimoine exceptionnel a été victime de la crise, avec des révisions de prix, l'inflation et l'indexation,

Waarvoor dienen de 9 miljoen euro voor het studie bureau en de 10 miljoen voor de scenografie?

Hoe komt het dat 350.000 bezoekers nu blijkbaar volstaan om het project leefbaar te maken? Welke rol speelt het gewest daarin?

Naar wie gaat de 900.000 euro per jaar huur? Overweegt u om het museum 100% openbaar te maken?

De heer Sven Gatz, minister (in het Frans).- *Het project voor de Beurs wordt niet beheerd door de industriële biergiganten. Een honderdtal grote en kleine brouwerijen neemt daaraan deel. Samen vertegenwoordigen ze 90% van de bieren die in België gebrouwen worden. De grote spelers hebben daarbij niet meer te zeggen dan de kleine.*

Het beheer van gebouw zal gefinancierd worden door de ticketverkoop. Volgens de ramingen zullen er in het begin 350.000 bezoekers komen, maar dat aantal moet na vier jaar gestegen zijn tot 600.000.

Door die inkomsten zal de toegang tot twee verdiepingen van de Beurs overdag gratis blijven. Op de oude beursvloer zullen activiteiten komen voor de Brusselaars. Die worden beheerd door werkgroepen waarin de verenigingen, de handelaars en de omwonenden vertegenwoordigd zijn.

Voor de vergunningsaanvraag in 2015 werd een basisbudget geraamd. Door de opeenvolgende crisissen, de inflatie en ook enkele onvoorziene stabiliteitswerken, is dat budget ondertussen verviervoudigd, maar dat is niet ongewoon bij dit soort projecten.

Het studie bureau werd aangeduid via een openbare aanbesteding. Het moet de vergunningsaanvragen indienen en de werken volgen tot de oplevering. Het budget voor de scenografie dekt niet alleen de inrichting van Belgian Beer World, maar ook die van de archeologische site Bruxella 1238 en van een museumzaal over de geschiedenis van de site.

l'augmentation des prix des matériaux et quelques travaux imprévus de stabilité et de mise aux normes incendie. Ces choses ne sont pas rares dans un bâtiment d'une telle envergure.

En outre, le bureau d'études a été désigné suivant une procédure de marché public pour l'étude du dossier, l'introduction des permis d'urbanisme et le suivi du marché des travaux jusqu'à leur réception. L'équipe pluridisciplinaire est constituée d'architectes, de scénographes, de spécialistes en restauration du patrimoine, d'ingénieurs en techniques spéciales, d'ingénieurs en stabilité et de graphistes pour la signalétique.

À propos des coûts de scénographie, ce budget couvre non seulement l'aménagement du Belgian Beer World, mais également celui du site archéologique Bruxella 1238 et d'une salle muséale sur l'histoire du site de la Bourse.

¹²²³ Le Belgian Beer World est un parcours multimédia sur deux étages et cinq entreprises travaillent à sa réalisation. Le contenu de l'histoire de l'art brassicole belge du moyen-âge à nos jours est développé par des scénographes et muséographes, des graphistes, des historiens et archéologues, des développeurs d'une application en dix langues, etc. Le budget est pris en charge par les brasseurs belges, la Région bruxelloise, dans le cadre de la promotion de l'image de Bruxelles, et la Ville de Bruxelles.

Ensuite, il n'y a pas de baisse du nombre de visiteurs estimé, seulement une projection prudente après la crise liée au Covid-19. La régie communale autonome a une projection budgétaire sur cinq ans. La Région de Bruxelles-Capitale ne prend aucun risque dans l'exploitation de la Bourse. La collaboration se fait sur la base d'une convention avec visit.brussels.

En ce qui concerne le loyer, la régie communale autonome le paiera pour l'usage du bâtiment et compensera l'investissement fait par la Ville de Bruxelles sur 27 ans. Ce budget et son affectation sont votés au sein du conseil communal de la Ville de Bruxelles.

Enfin, le conseil communal de la Ville de Bruxelles a opté pour une gestion indépendante avec une gestion publique. La structure d'une régie communale autonome est davantage publique que privée : six des onze conseillers au sein du conseil d'administration sont des élus du conseil communal. Ce dernier en constitue également l'assemblée générale et il n'y a pas de retour sur investissement vers des partenaires privés.

¹²²⁵ **Mme Françoise De Smedt (PTB).**- Dois-je déduire de votre réponse que de gros groupes tels qu'AB Inbev n'ont rien touché ? Dans ce cas, pourquoi s'inscrivent-ils dans le projet ?

¹²²⁵ **M. Sven Gatz, ministre.**- Parce qu'ils investissent de l'argent dans le projet.

Belgian Beer World wordt een multimediarparcours over twee verdiepingen. Vijf ondernemingen werken eraan. Het project wordt betaald door de Belgische brouwers, het Brussels Gewest (in het kader van de promotie van het imago van Brussel) en Brussel-Stad.

Het geraamde aantal bezoekers is niet verlaagd. Er wordt enkel uitgegaan van een conservatieve schatting na de covidcrisis. De gemeentelijke regie heeft een budgettaire raming voor vijf jaar opgesteld en werkt samen met visit.brussels.

De gemeentelijke regie betaalt de huur en compenseert daarmee over 27 jaar de investering van de stad Brussel.

De structuur van de gemeentelijke regie is meer openbaar dan privaat: zes van de elf bestuurders zijn leden van de gemeenteraad. Die laatste vormt ook de algemene vergadering. Er is geen return on investment voor de privépartners.

Mevrouw Françoise De Smedt (PTB) (in het Frans).- *Begrijp ik goed dat grote bedrijven als AB Inbev hier niets aan verdienen? Waarom doen ze dan mee?*

De heer Sven Gatz, minister (in het Frans).- *Zij investeren geld in het project.*

1225 **Mme Françoise De Smedt (PTB).**- Très peu, in fine. La proportion entre argent public et argent privé est quand même très faible.

- *L'incident est clos.*

1233 **QUESTION ORALE DE M. EMMANUEL DE BOCK**

1233 **à M. Sven Gatz, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé des Finances, du Budget, de la Fonction publique, de la Promotion du multilinguisme et de l'Image de Bruxelles,**

1233 **concernant le ralentissement de l'activité sur le marché immobilier résidentiel et son impact sur les recettes fiscales provenant des droits d'enregistrement.**

1235 **M. Emmanuel De Bock (DéFI).**- Après avoir maintenu leurs taux d'intérêt directeurs à un niveau historiquement bas tout au long de la période s'étendant de 2015 à 2021, les principales banques centrales ont entamé durant l'été 2022 un cycle de resserrement monétaire afin de juguler l'inflation. Ces institutions monétaires ont progressivement rehaussé leurs taux, de manière à restreindre l'accès au crédit et à faire ainsi baisser la demande.

La Banque centrale européenne (BCE) a relevé ses taux de référence à huit reprises au cours des onze derniers mois, entre juillet 2022 et juin 2023. Lors de sa dernière réunion tenue le 15 juin 2023, le Conseil des gouverneurs de l'institution a encore décidé d'augmenter ses trois taux directeurs de 25 points de base, pour les porter dans une fourchette comprise entre 3,5 et 4,25 %, soit un niveau relativement élevé qui n'avait plus été atteint depuis la crise financière de 2008.

Le processus de resserrement monétaire initié par les banques centrales a entraîné une remontée subite des taux d'intérêt pratiqués par les banques commerciales sur les différents types de crédit, et notamment sur les crédits hypothécaires. Alors que les ménages désireux de contracter un emprunt hypothécaire pour financer l'achat d'un logement avaient pu bénéficier de conditions de crédit particulièrement avantageuses entre 2015 et 2021, le « loyer de l'argent » a considérablement augmenté depuis le début de l'année 2022.

Selon le baromètre des taux d'intérêt d'Immotheke Finotheker, le taux fixe moyen pratiqué par les banques belges pour les crédits hypothécaires sur vingt ans s'élève actuellement à 3,4 %, soit une hausse de 2,2 points de pourcentage par rapport à décembre 2021, où il atteignait 1,2 %.

Ainsi que l'ont montré les statistiques récemment publiées par la Fédération du notariat, par Statbel et par plusieurs grandes banques, la remontée des taux d'intérêt enregistrée depuis l'été 2022 a eu pour effet d'entraîner une baisse du nombre de prêts hypothécaires octroyés, une diminution du nombre de

Mevrouw Françoise De Smedt (PTB) (in het Frans).- *Erg weinig dan toch. Er zit vooral overheidsgeld in.*

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER EMMANUEL DE BOCK

aan de heer Sven Gatz, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Financiën, Begroting, Openbaar Ambt, de Promotie van Meertaligheid en van het Imago van Brussel,

betreffende de gevolgen van de afkoeling van de woningmarkt voor de inkomsten uit registratierechten.

De heer Emmanuel De Bock (DéFI) (in het Frans).- *Na hun belangrijkste rentetarieven tussen 2015 en 2021 op een historisch laag niveau te hebben gehouden, verhoogden de centrale banken in de zomer van 2022 geleidelijk hun rentetarieven om de inflatie te beteugelen.*

Dat door de centrale banken ingezette proces leidde tot een plotselinge stijging van de rentetarieven die commerciële banken in rekening brengen voor verschillende soorten krediet, met name voor hypotheek.

Volgens de rentebarmeter van Immotheke Finotheker bedraagt de gemiddelde vaste rente die Belgische banken aanrekenen voor hypotheek met een looptijd van twintig jaar, momenteel 3,4%, tegenover 1,2% in december 2021.

Uit recente cijfers van de Federatie van het Notariaat, Statbel en verschillende grote banken blijkt dat de stijging van de rentevoeten sinds de zomer van 2022 geleid heeft tot een daling van het aantal toegekende hypotheek en van het aantal vastgoedtransacties en tot een stagnatie van de woningprijzen.

Die vertraging van de activiteit op de residentiële vastgoedmarkt zal waarschijnlijk een negatieve impact hebben op de belastinginkomsten die worden gegenereerd door de registratierechten.

Bovendien heeft de Brusselse gewestelijke wetgever onlangs de registratierechten herzien. Zo is sinds 1 april 2023 het bedrag waarop gezinnen geen registratierechten hoeven te betalen, opgetrokken van 175.000 euro naar 200.000 euro. Het vrijgestelde bedrag wordt voorts verhoogd met 25.000 euro voor elke sprong van energieklassen (EPB), op voorwaarde dat de energieklassen met minstens twee klassen wordt verbeterd. Tot slot is de maximale verkoopprijs om in aanmerking te komen voor de korting opgetrokken van 500.000 naar 600.000 euro.

transactions immobilières et une stagnation des prix de vente des logements dans chacune des trois Régions du pays.

De toute évidence, ce ralentissement de l'activité sur le marché immobilier résidentiel devrait avoir un impact négatif sur le montant des recettes fiscales provenant des droits d'enregistrement sur les ventes de biens immeubles. À cet égard, il importe de rappeler que le législateur régional bruxellois a récemment procédé à une révision du régime de l'abattement des droits d'enregistrement pour l'acquisition de l'habitation propre et unique.

Dans le cadre de cette petite réforme fiscale, entrée en vigueur le 1er avril 2023, le montant de l'abattement a été porté à 200.000 euros, contre 175.000 euros précédemment. En clair, les ménages qui acquièrent leur habitation propre et unique ne doivent désormais plus s'acquitter de droits d'enregistrement sur la première tranche de 200.000 euros du prix d'achat, ce qui représente une réduction fiscale de 25.000 euros.

En outre, le prix de vente maximal au-delà duquel l'abattement ne peut pas être octroyé a été rehaussé à 600.000 euros, contre 500.000 euros précédemment. Le législateur régional a également introduit un abattement complémentaire en cas d'amélioration de la performance énergétique du logement ; l'abattement peut dorénavant être majoré de 25.000 euros par saut de classe PEB, pour autant que la rénovation projetée permette de réaliser un saut de minimum deux classes, soit 50.000 euros.

¹²³⁷ Monsieur le Ministre, pourriez-vous nous dresser un bilan de l'activité sur le marché immobilier résidentiel bruxellois pour le premier semestre de l'année 2023 ?

Pouvez-vous nous confirmer que le nombre de transactions immobilières enregistrées a considérablement baissé par rapport au premier semestre de 2022 ? Dans l'affirmative, quelle incidence ce refroidissement du marché immobilier a-t-il eue sur le montant des recettes fiscales provenant des droits d'enregistrement sur les ventes de biens immeubles et sur les constitutions d'hypothèques ?

Pourriez-vous nous indiquer le nombre de ménages qui ont pu bénéficier de l'abattement des droits d'enregistrement pour l'acquisition de l'habitation propre et unique au cours du premier trimestre 2023 - selon l'ancien régime - et du deuxième trimestre 2023 - selon le nouveau régime - ? Avez-vous déjà procédé à une première évaluation du nouveau régime de l'abattement entré en vigueur le 1er avril 2023 ?

Selon les retours des notaires, le nouveau régime répond-il bien aux attentes des primo-acquéreurs bruxellois ? Combien de ménages ont-ils déjà demandé l'application de l'abattement complémentaire pour cause de rénovation énergétique de grande envergure ? Combien de ménages primo-acquéreurs ont-ils déjà pu bénéficier de l'abattement pour l'achat d'un logement dont

Kunt u ons een overzicht geven van de activiteit op de Brusselse residentiële vastgoedmarkt tijdens de eerste helft van 2023?

Klopt het dat het aantal geregistreerde vastgoedtransacties sterk gedaald is in vergelijking met de eerste helft van 2022? Welke impact heeft die afkoeling van de vastgoedmarkt op de registratierechten gehad?

Hoeveel gezinnen hebben in het eerste kwartaal van 2023 (onder het oude stelsel) en in het tweede kwartaal van 2023 (onder het nieuwe stelsel) een korting op de registratierechten genoten?

Hebt u al een eerste evaluatie uitgevoerd van het nieuwe systeem? Voldoet het aan de verwachtingen?

Hoeveel gezinnen hebben een extra korting voor grote energierenovaties aangevraagd?

Hoeveel gezinnen hebben een korting genoten voor een woning tussen 500.000 en 600.000 euro?

le prix se situait dans une fourchette comprise entre 500.000 et 600.000 euros ?

1239 **M. Sven Gatz, ministre.**- Nous avons pu obtenir quelques statistiques et d'autres éléments que vous avez demandés de la part de l'administration générale de la documentation patrimoniale du SPF Finances. Nous savons effectivement que, depuis 2022, une période de refroidissement est observée sur le marché de l'immobilier, dont les causes que vous avez énumérées sont confirmées par l'administration.

Citons en premier lieu la hausse des taux, qui a été si importante et rapide qu'elle a quelque peu dérégulé le marché. Les vendeurs ne souhaitent pas baisser leur prix s'ils ne sont pas tenus de vendre absolument, tandis que la hausse des taux pèse sur le pouvoir d'achat de certains acheteurs. Avec les taux planchers, l'immobilier était également attractif pour les investisseurs, ce qui est moins le cas aujourd'hui.

La deuxième raison concerne les incertitudes économiques et politiques, qui mènent bon nombre d'acheteurs et d'investisseurs potentiels à se montrer particulièrement prudents et à reporter leur décision, a fortiori dans un marché baissier.

Enfin, la majoration de l'abattement pour les compromis signés à partir du 1er avril de cette année contribue probablement à une certaine procrastination de la part des acheteurs.

Ainsi, au premier semestre de 2022, on comptait 10.002 transactions, dont 3.633 transactions avec abattement. Au deuxième semestre 2022, il s'agissait de 9.868 transactions, dont 3.639 transactions avec abattement. Enfin, au premier semestre 2023, on ne comptait que 8.210 transactions, dont 3.191 transactions avec abattement.

Il convient toutefois de noter que, pour cette première moitié d'année, le nombre de transactions est légèrement reparti au deuxième trimestre, et cette tendance concerne encore davantage le nombre d'abattements accordés. En effet, au premier trimestre 2023, on comptait 3.949 transactions, dont 1.358 transactions avec abattement. Au deuxième trimestre, on comptait 4.261 transactions (correspondant à une hausse de 7,9 %), dont 1.833 avec abattement (correspondant à une hausse de 35 %).

De plus, le nombre de transactions et le nombre d'abattements pour le second trimestre 2023 sont encore partiels à ce stade, étant donné qu'un certain nombre d'actes passés avant le 1er juillet 2023 n'ont pas encore été déposés ou traités.

Du reste, il est effectivement encore trop tôt pour évaluer l'impact total de cette révision de l'abattement sur nos recettes. Une grande partie des recettes sur les ventes d'immeubles, y compris le non résidentiel, portent sur des transactions de fin 2022, étant donné qu'un délai de quatre mois est nécessaire pour faire enregistrer les actes de ventes d'immeubles situés en Belgique.

De heer Sven Gatz, minister (in het Frans).- *We weten dat er sinds 2022 een afkoeling is op de vastgoedmarkt, waarvan de door u opgesomde oorzaken door de FOD Financiën werden bevestigd.*

De eerste is de rentestijging, die zo groot en snel is geweest dat ze de markt enigszins heeft ontregeld. Verkopers willen hun prijzen niet verlagen als ze niet meteen hoeven te verkopen, terwijl de rentestijging de koopkracht van sommige kopers aantast. Toen de rente heel laag stond, was vastgoed ook aantrekkelijker voor beleggers.

De tweede reden is de economische en politieke onzekerheid, waardoor veel kopers en investeerders hun beslissing uitstellen.

Tot slot draagt de verhoging van de korting die vanaf 1 april geldt waarschijnlijk bij aan een zeker uitstelgedrag bij kopers.

Er waren 10.002 transacties, waarvan 3.633 met abattement, in de eerste helft van 2022 en 9.868 transacties, waarvan 3.639 met abattement, in de tweede helft van 2022.

In het eerste kwartaal van 2023 waren er 3.949 transacties, waarvan 1.358 met abattement, en 4.261 transacties, waarvan 1.833 met abattement, in het tweede kwartaal. Er is dus opnieuw een stijgende trend. Bovendien zijn nog niet alle transacties en abattementen voor het tweede kwartaal bekend.

Het is nog te vroeg om de volledige impact van de herziening van de registratierechten op onze inkomsten te beoordelen, aangezien de registratie van een verkoopakte ongeveer vier maanden duurt en de federale diensten nadien nog een maand de tijd hebben om ons de verschuldigde bedragen te betalen.

1241 À ces quatre mois s'ajoute encore le délai d'un mois dont disposent les services fédéraux pour verser les droits qui nous reviennent. Cependant, les chiffres transmis par l'administration dans le cadre de cette question orale indiquent que la révision de l'abattement à partir du 1er avril dernier a bien eu un impact positif sur l'activité du marché. Il convient donc de poursuivre cette politique qui encourage l'acquisition et c'est ce que nous avons fait avec la révision de l'abattement. Bien sûr, ces recettes comprennent aussi des droits qui proviennent du marché non résidentiel.

1243 **M. Emmanuel De Bock (DéFI).**- Je trouve ce premier aperçu plutôt rassurant, malgré la baisse, sachant que certains achats ont sans doute été retardés pour bénéficier du nouveau régime fiscal. Certaines procédures d'achat ont été probablement quelque peu tirées en longueur. Du côté des agents immobiliers, j'entends que cela stagne beaucoup. Les recettes enregistrent une baisse, somme toute supportable, de 18 %. Ce qui est intéressant, c'est que 36 % des ventes bénéficient d'un abattement et que la diminution des transactions de 18 % se marque également dans les transactions avec abattement. Il n'y a donc aucun contre-effet et la baisse est tout à fait proportionnelle.

Enfin, il y aura peut-être une bonne nouvelle du côté de la Flandre. Comme vous le savez, nous subissons de plein fouet la concurrence de la Région flamande qui a fixé son taux à 3 % pour la primo-acquisition d'un logement. J'ai entendu de la bouche de certains Bruxellois qui partaient s'établir en Flandre qu'ils mettaient en vente leur bien immobilier alors qu'auparavant, ils le gardaient à des fins de location. Cela permettra probablement de compenser, dans les mois à venir, une partie de la baisse des transactions grâce à l'arrivée sur le marché de nouveaux biens qui n'existaient pas lorsque la Flandre ne proposait pas de taux à ce point attractif.

Pour le reste, nous reviendrons sur les questions qui étaient sans doute trop précises que pour faire l'objet d'une question orale.

- *L'incident est clos.*

1247 **QUESTION ORALE DE MME CLÉMENTINE BARZIN**

1247 à **M. Sven Gatz, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé des Finances, du Budget, de la Fonction publique, de la Promotion du multilinguisme et de l'Image de Bruxelles,**

1247 et à **M. Bernard Clerfayt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Transition numérique, des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal,**

1247 concernant l'augmentation des taxes régionales et communales à charge des entreprises.

Uit de cijfers van de FOD kunnen we niettemin al afleiden dat de nieuwe regeling inderdaad een positief effect heeft gehad op de marktactiviteit.

De heer Emmanuel De Bock (DéFI) (in het Frans).- *De cijfers zijn tamelijk geruststellend, aangezien sommige mensen hun aankoop ongetwijfeld uitstelden om te profiteren van het nieuwe belastingstelsel.*

De inkomsten dalen met 18%, wat nog enigszins draagbaar is. Wat interessant is, is dat in 36% van de verkopen een abattement is toegekend en dat de daling van 18% ook te zien is bij transacties met een abattement. Er is dus geen tegeneffect en de daling is volledig proportioneel.

Bovendien ondervinden we sterke concurrentie van Vlaanderen, dat het tarief voor een eerste aankoop heeft verlaagd naar 3%. Dat zorgt er misschien ook voor dat mensen die naar Vlaanderen verhuizen eerder geneigd zijn om hun Brusselse woning te verkopen in plaats van die te verhuren. Dat kan de daling van het aantal transacties de komende maanden misschien wat compenseren.

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW CLÉMENTINE BARZIN

aan de heer Sven Gatz, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Financiën, Begroting, Openbaar Ambt, de Promotie van Meertaligheid en van het Imago van Brussel,

en aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

betreffende de verhoging van gewestelijke en gemeentelijke belastingen ten laste van bedrijven.

1249 **Mme Clémentine Barzin (MR).**- Au mois de mars de cette année, je vous demandais quels étaient les leviers régionaux disponibles pour faire face à l'augmentation de la taxe sur les surfaces de bureaux. Aujourd'hui encore, les entreprises sont confrontées à une réalité économique changeante, marquée par une augmentation significative des taxes communales et régionales qui leur sont imposées.

Les entreprises sont soumises à des charges fiscales croissantes, ce qui a un impact direct sur leurs résultats financiers et leur capacité à se développer. Pire même, plusieurs d'entre elles - notamment des grandes entreprises - m'ont fait part de leur possible intention de déménager dans des communes des deux autres Régions pour, entre autres, ne plus devoir supporter cette pression fiscale toujours plus forte.

Lors de mes récentes visites, j'ai pu aller à la rencontre de deux entreprises, l'une spécialisée dans la biotech et l'autre dans l'industrie alimentaire. Ces deux entreprises, installées à Bruxelles, emploient de nombreuses personnes et ont donc un impact sur notre Région, que ce soit en matière de recherche et d'innovation ou de retombées économiques.

Dans un cas comme dans l'autre, leurs rapports financiers illustrent parfaitement la croissance des charges fiscales qui leur sont imposées. Le précompte immobilier a augmenté de près de 20 % entre 2022 et 2023. Au niveau de la taxe communale sur les emplacements de parking, les augmentations se situent entre 20 % et 50 % sur une année. Quant aux taxes communales sur les surfaces de bureaux, les hausses peuvent dépasser les 100 %.

Dans l'accord du gouvernement pour cette législature, nous pouvons lire ce qui suit : « Afin de soutenir son développement économique et de promouvoir l'emploi des Bruxellois au sein de leur propre bassin, le gouvernement réaffirme avec force la nécessité de conserver en ville une place pour l'économie non tertiaire. Tel est l'enjeu majeur de la mise en œuvre du plan industriel, qui dresse une vision et une stratégie pour les activités productives à Bruxelles et dont les effets se déclineraient, au plan de l'intérêt général, en matière de diversification des types d'emplois, de services rendus à la ville ou d'innovation. »

Or, la pression fiscale exercée actuellement sur les entreprises n'est pas de nature à conserver ces activités productives. Les chiffres le montrent : entre 2018 et 2019, il y a eu 208.000 mètres carrés en moins d'activités productives en Région bruxelloise ! Bien que je comprenne le concept d'autonomie fiscale des communes, à ce rythme, ce sont de nombreuses entreprises, notamment dans le secteur des activités productives, qui risquent de déménager dans une autre Région et emmener avec elles de nombreux emplois.

Alors que la déclaration de politique régionale annonce que votre « gouvernement veillera à favoriser le climat entrepreneurial par des mesures de simplification administrative pour les entreprises, l'harmonisation et si possible la diminution de la fiscalité relative aux entreprises aux niveaux régional et communal dans un pacte fiscal, ainsi qu'une meilleure collaboration avec les autres

Mevrouw Clémentine Barzin (MR) (in het Frans).- *De gemeenten en het gewest hebben de belastingen voor ondernemingen aanzienlijk verhoogd. Dat heeft gevolgen voor de financiële resultaten en de ontwikkelingscapaciteit van de bedrijven. Meerdere bedrijven overwegen dan ook om naar een van de twee andere gewesten te verhuizen om te ontkomen aan de alsmaar toenemende belastingdruk.*

Uit de financiële verslagen van twee ondernemingen die ik bezocht, valt perfect de toename van de belastingdruk af te lezen. Zo steeg de onroerende voorheffing tussen 2022 en 2023 met bijna 20%. Bij de gemeentebelasting op parkeerplaatsen gaat het zelfs om stijgingen van 20% tot 50%. De gemeentebelastingen op kantoorruimte zijn in sommige gevallen met meer dan 100% toegenomen.

In het regeerakkoord stond dat de regering de primaire en secundaire economie in Brussel wil houden, maar dat zal met de huidige belastingdruk niet lukken. Uit de cijfers blijkt dat tussen 2018 en 2019 de oppervlakte voor productieactiviteiten in het gewest met 208.000 m² afnam. Ik weet dat de gemeenten over fiscale autonomie beschikken, maar op deze manier jagen ze heel wat bedrijven weg uit Brussel.

In de regeringsverklaring stond dat de regering een administratieve vereenvoudiging voor bedrijven nastreefde, naast een harmonisering en indien mogelijk een vermindering van de gemeentelijke en gewestelijke bedrijfsbelastingen. Ze wilde ook beter samenwerken met de andere gewesten en beleidsniveaus.

U zei eerder dat u de mogelijkheid overwoog om de gemeentebelastingen op kantoorruimte te vervangen door een gewestbelasting. Hoeveel staat u daarmee? Wat zijn uw vaststellingen?

Régions et niveaux de pouvoir », ces évolutions nous amènent à vous demander un état d'avancement global.

Lors de la réponse à ma précédente question, vous indiquiez que l'intégration des taxes locales sur les surfaces de bureaux dans une taxe régionale était à l'étude. Quel est l'état d'avancement de ce projet ? Quels constats avez-vous dressés ?

¹²⁵¹ Depuis ma dernière question, quelles démarches la Région a-t-elle entreprises pour convaincre les communes réticentes concernant la régionalisation de leurs taxes sur les bureaux ? Quels nouveaux contacts et retours des communes avez-vous reçus entre-temps ?

Quelles règles la Région s'est-elle imposées en matière de plafond d'augmentation des additionnels au précompte immobilier ? Quelle vue avez-vous sur celle des additionnels communaux pour 2023 ? Avez-vous des contacts avec les communes à ce sujet également ?

De même, pour la taxe sur les emplacements de parking, quelle est votre vue sur les situations communales et vos démarches à leur égard ?

Où en est le pacte fiscal prévu par le gouvernement il y a quatre ans ? Quelles mesures prenez-vous pour que notre Région reste fiscalement compétitive par rapport aux Régions voisines ?

Quelles sont les mesures sur la table du gouvernement en vue de stopper l'exode de nos entreprises tout en respectant le concept d'autonomie fiscale des communes ?

¹²⁵³ **M. Sven Gatz, ministre.**- Une partie de vos questions relève avant tout des compétences de mon collègue ayant la tutelle des communes. Il m'a transmis les éléments de réponse suivants.

Les communes disposent effectivement d'une autonomie fiscale. Cette faculté prévue dans la Constitution leur permet notamment de fixer des centimes additionnels sur le précompte immobilier. Le contexte difficile de ces dernières années, marquées par la crise sanitaire et une forte inflation, a poussé plusieurs communes, huit en 2023, à faire le choix d'activer ce levier fiscal.

Rappelons que les communes sont tenues de présenter un budget à l'équilibre. Ces changements de taux sont communiqués à Bruxelles Pouvoirs locaux (BPL) dans le cadre de l'exercice de la tutelle. C'est dans ce cadre que la Région wallonne avait d'ailleurs tenté de plafonner les additionnels communaux. Le Conseil d'État, dans son arrêt du 24 mai 2002, a toutefois indiqué qu'elle ne pouvait pas fixer de limite au niveau des additionnels communaux.

Comme indiqué précédemment en réponse à votre question orale du mois de mars, dans le cadre de l'ordonnance visant à associer les communes au développement économique, les communes s'engagent par contrat à renoncer à la création de toute nouvelle taxe ou à l'augmentation d'une taxe existante ayant un impact sur le développement économique local et régional. Elles bénéficient

Wat ondernam het gewest om de gemeenten te overtuigen om hun belasting op kantoren op te geven en te vervangen door een gewestbelasting? Vond er al overleg plaats?

Welke regels bestaan er over de maximale stijging van de gemeentelijke opcentiemen bij de onroerende voorheffing in Brussel? Hoe staat u tegenover de gemeentelijke opcentiemen voor 2023? Overlegt u daarover met de gemeenten?

Hoe staat u tegenover de gemeentebelasting op parkeerplaatsen?

Hoever staat het fiscaal pact dat de regering vier jaar geleden plande? Welke maatregelen neemt u om de fiscale concurrentiekracht van Brussel op peil te houden?

Welke maatregelen neemt de regering om te voorkomen dat nog meer bedrijven uit het gewest wegtrekken?

De heer Sven Gatz, minister (in het Frans).- Een deel van uw vragen betreffen de bevoegdheid van minister Clerfayt, die toezicht houdt op de gemeenten. Hij bezorgde mij het volgende antwoord.

De gemeenten beschikken over fiscale autonomie, op grond waarvan ze opcentiemen bij de onroerende voorheffing kunnen innen. Als gevolg van de voorbije crisisjaren beslisten acht gemeenten om die mogelijkheid in 2023 te gebruiken.

De gemeenten zijn verplicht om een begroting in evenwicht voor te leggen. Ze delen de wijzigingen in het belastingbeleid mee aan Brussel Plaatselijke Besturen (BPB). Het Waals Gewest deed al een poging om de gemeentelijke opcentiemen te beperken, maar de Raad van State gaf aan dat het daar niet voor bevoegd is.

In het kader van de ordonnantie die erop gericht is de gemeenten bij de economische ontwikkeling te betrekken, verbinden de gemeenten zich ertoe geen nieuwe belastingen in te voeren of bestaande belastingen te verhogen als dat gevolgen kan hebben voor de ontwikkeling van de economie. Ze krijgen in ruil daarvoor een gewestsubsidie. Een gemeente kan echter een uitzondering krijgen als haar financiële situatie negatief is.

Zo krijgt de regering zicht op de gemeentelijke belastingverhogingen. Vraagt een gemeente een uitzondering

en contrepartie d'une subvention régionale. L'ordonnance et les contrats prévoient toutefois une exception : l'augmentation d'une taxe existante ou la création d'une nouvelle taxe peut être acceptée par le gouvernement sur la base d'une demande de la commune, étayée par sa situation financière négative.

Par ce biais, nous pouvons disposer d'une vue sur les augmentations fiscales locales. Toute demande introduite par les communes est examinée au regard de la situation financière de la commune concernée et des taux moyens appliqués pour cette même taxe en Région bruxelloise.

Durant l'année 2022, quatre communes ont augmenté le taux de leur taxe sur les surfaces de bureaux. La situation financière de ces communes justifiait une hausse de la fiscalité et les nouveaux taux proposés se situaient dans la moyenne régionale. Aucune demande n'est parvenue à mon collègue en 2023.

La fiscalité constitue un levier important pour les communes et, en période de forte inflation, où les dépenses progressent plus vite que les recettes, de nombreuses communes n'ont parfois pas d'autres choix que de l'activer pour équilibrer leur budget. Je rappelle que les communes sont tenues de présenter un budget à l'équilibre et que les moyens qui leur sont octroyés par la Région via la dotation générale aux communes (DGC) n'ont pas été adaptés à la hausse des prix observée en 2022 et 2023. La croissance de la DGC est en effet limitée à 2 %, alors que l'inflation a atteint près de 10 % en 2022 et serait d'environ 4 % en 2023.

Les contrats conclus dans le cadre de l'ordonnance visant à associer les communes au développement économique sont arrivés à leur terme en décembre 2022. De nouveaux contrats sont actuellement en cours de signature avec les communes pour la période de 2023 à 2025.

¹²⁵⁵ Outre l'engagement des communes à ne pas créer ou augmenter leurs taxes, ces contrats prévoient que les communes participent à toute réflexion visant à harmoniser la fiscalité locale et s'engagent à aller vers une simplification de cette fiscalité par l'utilisation de modèles de règlements-taxes et de dénominations uniformes pour toutes les communes.

En ce qui concerne votre question particulière sur l'étude, par mes services, d'une éventuelle intégration des taxes locales sur les surfaces de bureaux dans une taxe régionale, je peux vous donner les éléments suivants.

Tout d'abord, je ne vous apprend rien si je vous dis qu'une commune n'est pas l'autre et que les besoins ne sont pas les mêmes partout. Cette réalité, associée à l'autonomie fiscale des communes, fait que les taxes communales sont très diverses, leurs taux, les surfaces taxables et les exonérations varient entre elles. Une harmonisation au niveau régional pourrait certes contribuer à la simplification administrative, mais il va de soi que chaque commune doit pouvoir s'y retrouver.

aan, dan wordt haar financiële situatie bestudeerd, rekening houdend met de gemiddelde tarieven voor de betrokken belasting in het gewest.

In 2022 verhoogden vier gemeenten hun belasting op kantoorruimte. In 2023 waren er geen aanvragen om die belasting te verhogen.

De belastingen vormen een belangrijke hefboom voor de gemeenten. In tijden van inflatie kunnen ze soms niet anders dan belastingen verhogen om hun begroting in evenwicht te krijgen.

De contracten waarmee de gemeenten zich ertoe verbonden hun belastingen niet te verhogen, liepen in december 2022 af. De contracten voor de periode van 2023 tot 2025 worden momenteel ondertekend.

Daarin staat ook dat de gemeenten worden betrokken bij de harmonisering en vereenvoudiging van de gemeentebelastingen.

U stelde ook een vraag over de studie naar de mogelijkheid om de gemeentebelastingen op kantoorruimte te vervangen door een gewestbelasting. De behoeften op dat gebied verschillen tussen de gemeenten onderling. Hun belastingtarieven lopen dan ook sterk uiteen. Een harmonisatie op gewestniveau zou een administratieve vereenvoudiging betekenen, maar uiteraard moeten alle gemeenten zich daarin vinden. Dat betekent dat wellicht de meest strikte regels moeten worden toegepast, of dat de gemeenten die bij een gewestbelasting zouden verliezen, moeten worden gecompenseerd.

De eerste mogelijkheid is nadelig voor de bedrijven, maar de tweede is niet realistisch, gezien de huidige staat van de gewestbegroting en de noodzakelijke investeringen.

Voorts zijn gemeentebelastingen aftrekbaar als beroepskosten voor bedrijven. Voor een autonome gewestbelasting zou dat niet het geval zijn.

On risque dès lors de devoir, soit adopter la réglementation la plus stricte, soit accorder une compensation aux communes qui y perdraient.

La première option ne me semble pas opportune pour les entreprises, dès lors que l'objectif premier est de limiter la pression fiscale sur les entreprises. J'en profite pour rappeler que la Région, abstraction faite de l'indexation automatique des taux, n'a pas augmenté les taxes régionales sur les entreprises au cours de cette législature, malgré l'augmentation de ses dépenses, liée notamment à l'inflation et aux crises successives.

La seconde option, qui consiste à accorder une compensation financière aux pouvoirs locaux percevant moins de taxes à la suite d'une harmonisation, n'est quant à elle pas réaliste, vu l'état actuel du budget régional et les investissements qui s'imposent.

En outre, rappelons que les taxes locales restent en principe déductibles comme frais professionnels au niveau de l'impôt des sociétés. En revanche, cet avantage fiscal n'est plus permis dans le cas d'une taxe régionale autonome.

Pour conclure, une harmonisation des taxes communales sur les surfaces de bureaux peut très bien se faire sans l'intervention de la Région. Il suffit que les communes s'accordent entre elles, comme elles l'ont décidé pour la taxe sur les antennes gsm.

Mon collègue et moi-même poursuivons le dialogue avec la conférence des bourgmestres de la Région de Bruxelles-Capitale à ce propos.

¹²⁵⁷ **Mme Clémentine Barzin (MR).**- L'étude que vous évoquiez il y a trois mois a donc rendu des conclusions invalidant l'ambition d'harmonisation fiscale annoncée par le gouvernement dans sa déclaration de politique générale.

Je prends note de vos éléments relatifs à l'autonomie fiscale et surtout aux difficultés financières des communes comme de la Région. Ils sont bien compréhensibles. Comme vous le rappelez, l'indexation a pénalisé de nombreuses communes ; les coûts liés à la crise sanitaire doivent également être pris en compte.

Je tiens toutefois à relayer le vécu des entreprises, qui ont, elles aussi, été frappées de plein fouet par l'indexation, la crise du Covid-19 et la crise énergétique. Elles sont à bout de souffle, vu l'opacité entre ce qui est communal et régional, avec des surcouches qui entraînent l'impossibilité d'inclure dans un plan financier cohérent l'ensemble de ces taxes et augmentations, et elles font ou feront le choix à terme de quitter notre Région.

Si ce n'est pas encore le cas, j'invite le gouvernement à réfléchir plus avant aux conséquences sur l'emploi et les rentrées financières qu'auront ces départs. Ces équilibres sont fragiles et peuvent s'avérer pénalisants pour la Région comme pour ses finances.

J'ai vu des tableaux montrant le caractère non soutenable de ces augmentations et je ne vous cache pas mon inquiétude. J'espère

Overigens is een harmonisatie van de gemeentebelastingen op kantoorruimte perfect mogelijk zonder inmenging van het gewest als de gemeenten gewoon de nodige afspraken maken. Minister Clerfayt en ikzelf zetten het overleg over die kwestie voort binnen de Conferentie van Burgemeesters.

Mevrouw Clémentine Barzin (MR) *(in het Frans).*- *De conclusies van de studie leiden er dus toe dat er niets in huis komt van de aangekondigde fiscale harmonisatie.*

Ik begrijp dat de gemeenten en het gewest het financieel moeilijk hebben. Dat geldt echter ook voor de ondernemingen, die niet nog meer belastingdruk aankunnen en overwegen om uit Brussel weg te trekken.

U moet nadenken over de gevolgen dat die uittocht zal hebben voor de werkgelegenheid en de inkomsten uit belastingen voor het gewest. Samen met minister Clerfayt moet u de gemeenten oproepen om hun belastingen te matigen.

- Het incident is gesloten.

que vous en avez vous-même connaissance et que ces chiffres vous incitent à la réflexion, de sorte que vous et M. Clerfayt puissiez inviter les communes à davantage de mesure.

- *L'incident est clos.*